



BULLETIN MUNICIPAL N°21



AVRIL 2004



PREAU
GERS

TAXI TEUMA

un
professionnel
à votre
service

06 84 93 20 60

Toutes destinations,
toutes distances
Liaisons Aéroports
Gares
Petites messageries
Transports médicalisés

Siège social : BP 80 - 07430 Davézieux
Tél - Fax : 04 75 67 17 40
Savas

SARL BELLEVEGUE



MENUISERIE Bois et PVC

VOLETS ROULANTS

STORES

Z.A. Le Flacher - 07340 FELINES

☎ **04 75 34 83 14**

entreprise d'électricité générale

J. GRENOT

COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES,
ECLAIRAGE PUBLIC
DOMOTIQUE - ELECTROTHERMIE
AUTOMATISME - DEPANNAGE...

79, allée de Beauregard - B.P. 188 - 07104 ANNONAY CEDEX
Tél. 04 75 67 61 55 - Fax 04 75 67 73 18
jean-grenot@wanadoo.fr



*LES FILS
DE LOUIS GAY*

Pompes Funèbres
Chambres funéraires
Marbrerie funéraire - Décoration
Fleurs naturelles

Place du Cimetière - 07100 ANNONAY
Tél. 04 75 33 11 33



Aménagement
Création
Entretien
Réalisation
PARCS ET JARDINS

Peaugres - 06 62 52 32 38
Arrosage - Gazon - Elagage
Abattage difficile (démontage
encordage) - Maçonnerie paysagère

PONCIN Serge



Epargne
Placement
Retraite



David Chaize

Assurances
aux
professionnels
et particuliers

36, rue Sadi Carnot - 07100 Annonay
Tél. 04 75 32 35 84 - Fax 04 75 33 14 83

Boulangerie - Pâtisserie

GAGNAIRE et fils

07340 PEUGRES

Téléphone 04 75 34 82 72

Alimentation - Bar



Restauration du Patrimoine
Taille de pierres
Dallage en pierre
Plan de travail en granit
Taille linteaux en pierre
Murs en pierre bâtis à l'ancienne

☎ 04 75 32 51 45
Fax 04 75 32 51 48

**NEUF &
RÉNOVATION**

**CHAUFFAGE
ÉLECTRIQUE**

**PLANCHER
CHAUFFANT**

**GÉOTHERMIE
CLIMATISATION**

**ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE**

**Combe
Installation
Maintenance
Electricité**

Téléphone

04 75 67 31 35

**HALL
EXPO**



électricien conseil
**SYSTEME
BIEN
ETRE TT
PARTENAIRE**



EDF est partenaire

2004

Editorial p. 3

Vie pratique p. 4

Vie municipale p. 5 à 16

Vie locale p. 17 à 23

Vie sociale p. 24 à 25

Vie scolaire p. 26 à 29

Vie agricole p. 30

Vie associative p. 31 à 35

Vie culturelle p. 36 à 37

Vie sportive p. 38 à 42

Histoire p. 43 à 47

Nous remercions les annonceurs,
qui grâce à leurs publicités, ont participé
à la publication de ce bulletin.
Réservez-leur vos achats, confiez-leur
vos réalisations.

Bulletin d'informations
municipales de Peaugres

Direction de la Publication :

Mairie de Peaugres

Commission Information :

Martine Chappat, Christian Cros,
Roland Duchamp, Hélène Reynaud
avec la collaboration de M. Jo Badel,
Liliane Pirat, Laurent Seive, Guy Serayet

Coordination : Christian Cros

Conception et réalisation :

Alpha Imprimerie 04 75 67 01 53

N°21 - Avril 2004

Aquarelles de couverture du bulletin
et de la plaquette d'accueil
réalisées par Daniel Pirat

YAKA... FOKON...

Non, ce n'est pas un oiseau des îles, ni une espèce rare, en voie de disparition, à protéger, mais un phénomène qui se développe depuis plusieurs années dans notre société et qui se traduit par des comportements particuliers et un état d'esprit primaire avec un vocabulaire de quelques syllabes "y'a qu'à... faut qu'on...".

Non, la vie en collectivité ne peut pas se réduire à deux onomatopées. C'est aussi vrai pour l'action municipale où la complexité des règles, des obligations et des lois nous amènent à avoir une réflexion globale sur les objectifs et les orientations à moyen et long terme.

Il est de la responsabilité des élus de conduire l'évolution de la commune et il nous a paru important de vous informer sur les projets : vous avez été invités personnellement à participer aux réunions de quartiers qui ont eu lieu depuis six mois et au cours desquelles de nombreux points ont pu être abordés tant en ce qui concerne la vie au quotidien que la révision du P.O.S. l'aménagement du centre bourg, la réalisation de la 2 fois 2 voies ainsi que les problèmes spécifiques à chaque quartier.

En ce qui concerne la révision du P.O.S. le groupe de travail s'est réuni régulièrement ; dossier difficile à traiter tant les attentes des uns et des autres sont contradictoires et parfois discordantes avec la loi SRU et la loi "Urbanisme et Habitat".

L'équipe municipale s'est attachée à travailler dans le sens de l'intérêt communal et des capacités financières de la commune pour assurer les équipements (voirie et réseaux) en concertation avec les administrations concernées.

LES DÉCISIONS NE SONT PAS PRISES CONTRE QUELQU'UN MAIS DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

A travers ce bulletin, vous trouverez des informations générales et plus particulièrement une rubrique "Combien ça coûte ?".

Pour terminer nous pourrions supprimer de notre vocabulaire les "YAKA... FOKON..." et faire de cette maxime notre devise.

«L'HOMME IMPORTANT N'EST PAS CELUI QUI A LE PLUS DE DROITS MAIS CELUI QUI SE SENT LE PLUS DE DEVOIRS».

Denis BADEL, maire

En complément de ce bulletin, vous trouverez un dépliant de présentation du village, faisant office de plaquette d'accueil.

MAIRIE DE PEAGRES Tél. 04 75 34 80 74 - Fax 04 75 34 86 71

e-mail : mairie.peaugres@inforoutes-ardeche.fr

Jours et heures d'ouverture au public :

lundi, mardi, mercredi et jeudi de **13h30 à 17h30**, samedi de **8h00 à 11h00**.

En dehors de ces horaires, il est impératif de ne pas déranger les secrétaires, car elles travaillent sur des dossiers importants.

Secrétariat : Annick GARNIER,
Florence BARBIN

Agent d'entretien : Carmen GRANELL
Contrats Emploi Consolidé :
Solange RICHARD et Annie SUSSL

Agent d'entretien :
Jean-Pierre MONTABONNET

Les informations pratiques

POMPIERS :

Tél. : 18 ou 112
Centre de Premiers Secours à Serrières - Tél. 04 75 34 00 18

GENDARMERIE :

Tél. : 17 ; à Serrières - Tél. 04 75 34 02 02

PRESSE LOCALE :

Pour vos communiqués, rapports d'associations, reportages ou toutes sortes d'informations... Contactez les correspondants de la presse écrite locale :

LE DAUPHINE LIBRE :

Guy SERAYET, 46 rue centrale
Tél. 04 75 67 30 60 - Fax 04 75 67 30 06
Adresse E-mail : guyserayet@aol.com
Olivier ENTRESSANGLES, La Besse - Tél. 04 75 32 51 49
Gilbert RISSON, Praclos - Tél. 04 75 34 82 48

LE REVEIL :

Boîte aux lettres (couloir de la mairie)
A déposer avant mercredi midi
Tél. 04 75 69 25 80 - Fax 04 75 69 26 89
Adresse E-mail : reveil.vivarais@wanadoo.fr

L'HEBDO DE L'ARDECHE :

Boîte aux lettres (couloir de la mairie)
A déposer avant mardi midi
Tél. 04 75 32 41 10 - Fax 04 75 67 67 32
Adresse E-mail : hebdo.ardeche@wanadoo.fr

E.D.F. :

Agence d'Annonay - Tél. 04 75 33 21 55
Dépannage - Tél. 04 74 86 66 88

EAU ET ASSAINISSEMENT :

SAUR FRANCE - 1, rue de la Rochette, BP 9
07300 Saint-Jean-de-Muzols - Tél. 04 75 08 12 43

LA POSTE : Tél. 04 75 34 84 72

Résidence Les Chanterelles
Horaires : fermé le lundi matin et le mardi matin - ouvert du mercredi au vendredi de 9h00 à 12h00 et du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 - le samedi de 9h00 à 11h30.
Courrier : heure limite de dépôt du courrier : 14h15, samedi 10h45.

CULTE CATHOLIQUE :

Presbytère à Peaugres - Tél. 04 75 34 80 58
Curé de la Paroisse : Charles BRUNIERE

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

Pour trouver une assistante maternelle contacter le 04 75 32 40 00

ÉCOLE PUBLIQUE MIXTE :

Tél. 04 75 34 84 81 *Directeur* : M. Sébastien BOUCHER
4 classes

ÉCOLE PRIVÉE MIXTE :

Tél. 04 75 34 83 60 - *Directrice* : M^{lle} Brigitte XAVIER
3 classes maternelles, 6 classes primaires, 1 poste AIS (intégration)

PERCEPTION :

Serrières - Tél. 04 75 34 00 55 - *Percepteur* : M. FAURE
Heures d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00

ÉQUIPEMENT :

Subdivision d'Annonay - Tél. 04 75 69 00 50

ASSISTANTE SOCIALE :

Mesdames GOUDARD et BESSET assurent leurs permanences **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT**.
Les rendez-vous sont pris au centre médico-social d'Annonay que vous pouvez joindre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 04 75 32 42 01.

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Tous les lundis matin sauf **si lundi est férié**, la collecte des ordures a lieu le **mardi** matin.

POMPES FUNÈBRES :

Non concédées à une entreprise

CIMETIÈRE :

Concession possible de 30 ans à perpétuité.
Pour tous renseignements, s'adresser en mairie

Site Internet : www.peaugres.fr.fm

NOTEZ-LE

Cabinet médical : Dr CLÉMENT - Tél. 04 75 67 30 49 - Dr KOUOTZE - Tél. 04 75 34 86 61

Pharmacie : M^{me} GAUTHIER - Tél. 04 75 67 32 91

Kinésithérapie : M. MARTHOURET - Tél. 04 75 34 86 56

Infirmiers : M. Laurent DEYGAS et M^{me} Martine CHAPPAT - Tél. (cabinet) 04 75 32 51 15 et M. Vincent BERTHET

Dentiste : M. François SERVE - Rue Centrale - Tél. 04 75 34 85 12

Opticien : Optique BOURDEAU - Rue Centrale - Tél. 04 75 32 52 40

Bibliothèque : Rue de l'Égalité - Heures d'ouverture : lundi de 18h à 19h, mercredi de 14h à 15h, samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 15h

VIE MUNICIPALE

RELATIONS EXTERIEURES



UN BÂTIMENT REVALORISÉ ET DYNAMIQUE

DEPUIS SEPTEMBRE 2003, trois nouvelles structures ont établi leur bureau dans le bâtiment de la mairie, au premier étage rénové.

• **le SIVOM** : qui regroupe les communes du canton de Serrières (sauf Savas) et qui a en charge l'important dossier de la structure petite enfance, la réalisation des programmes de voirie et l'activité des brigades d'insertion pour l'entretien des sentiers, des berges... Alain ARNAUD est président, Sylvie FAURE secrétaire, 15 heures par semaine, en alternance avec la mairie de Bogy.

• **la Communauté de Communes Vivarhône** : qui vient de souffler sa première bougie. Elle rassemble onze communes du canton et Richard MOLINA en est le président. Karine JOFFRE, chargée de mission, accompagne les projets des 5 compétences dont s'est dotée la Communauté :

- aménagement de l'espace
- développement économique
- création, aménagement de la voirie communautaire
- politique du logement, cadre de vie
- protection et mise en valeur de l'environnement.

• **le CDPRA Ardèche verte** : qui concerne 7 cantons et 76 589 habitants au nord du département, présidé par Richard Molina et Maurice Quinkal. Le programme d'actions pour les 5 années à venir a été validé en janvier 2004 et couvre les compétences en :

- développement économique, artisanal, commercial
- desserte et utilisation des TIC (techniques d'information et de communication)
- tourisme
- gestion de l'espace, agriculture, filière bois
- culture
- solidarité.

Anne MICOUD occupe la fonction d'animatrice - coordinatrice du CDPRA Ardèche verte, Marie-Claude HENRY est secrétaire.

La commission tourisme dont Denis BADEL est président, est animée par Agnès FOURNIER.

Souhaitons la bienvenue à ces nouvelles personnes qui, avec Annick et Florence au rez-de-chaussée, assurent le suivi de l'administratif communautaire et municipal, et vous accueillent avec le sourire !...



Sylvie FAURE (SIVOM)

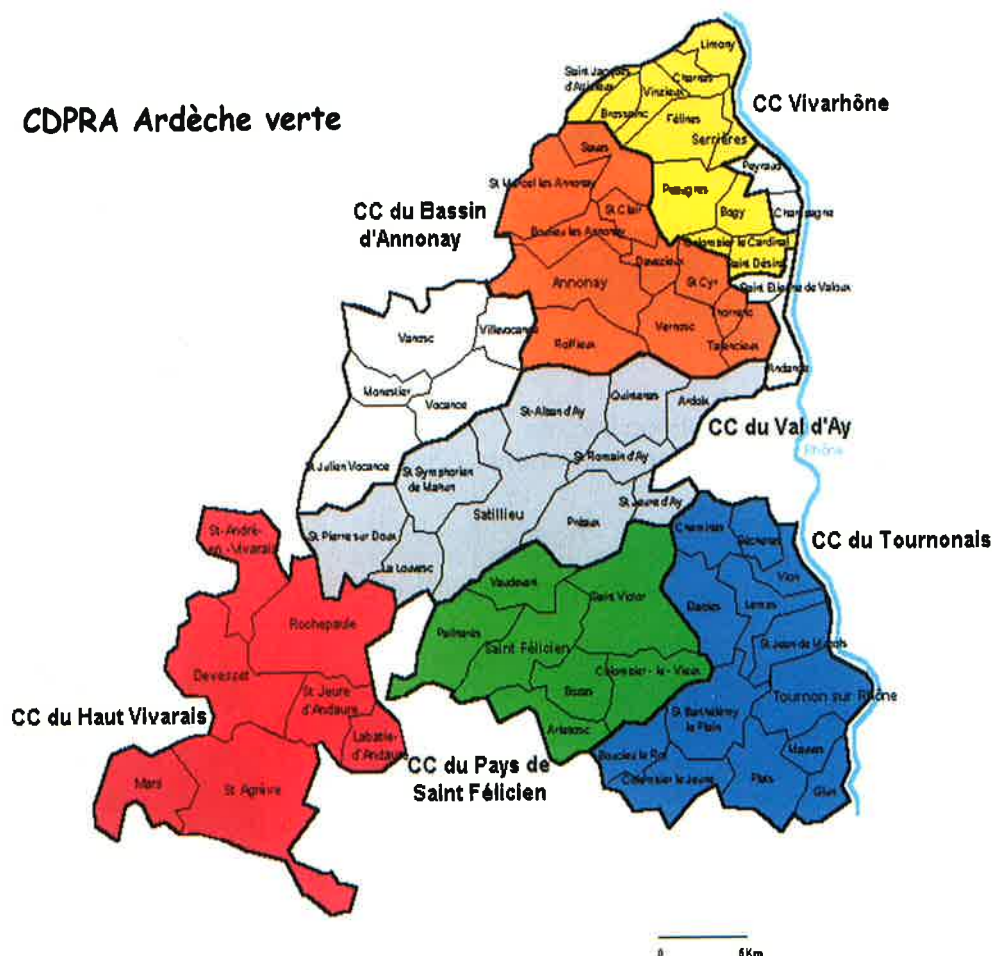


Karine JOFFRE (Vivarhône)



Marie-Claude HENRY, Anne MICOUD, Agnès FOURNIER (CDPRA)

CDPRA Ardèche verte



VIE MUNICIPALE

FINANCES



COMPTE ADMINISTRATIF 2003

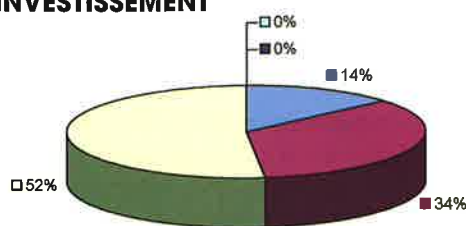
SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses

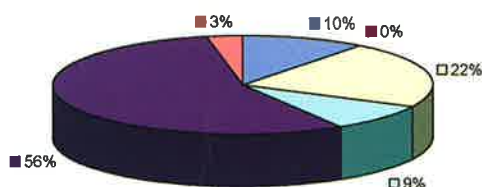
Remboursements d'emprunts	58 281 €
Immobilisations corporelles	142 375 €
Immobilisations en cours	215 408 €
Solde d'exécution reporté	0 €
Résultat global de clôture	0 €

Recettes

Subventions	43 358 €
Emprunts et dettes	
Dotations fonds divers	91 522 €
Affectation N-1	37 587 €
Vrt de la section fonctionnement	231 384 €
Excédent d'investissement	12 213 €



- Remboursements d'emprunts
- Immobilisations corporelles
- Immobilisations en cours
- Solde d'exécution reporté
- Résultat global de clôture



- Subventions
- Emprunts et dettes
- Dotations fonds divers
- Affectation N-1
- Vrt de la section fonctionnement
- Excédent d'investis. reporté

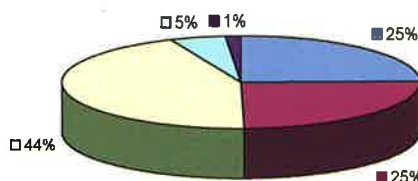
SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses

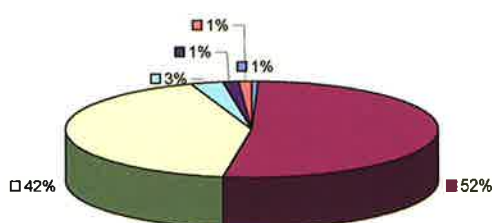
Charges à caractère général	118 446 €
Charges de personnel	119 990 €
Charges de gestion courante	212 135 €
Charges financières	22 984 €
Charges diverses	7 159 €

Recettes

Produits des services	3 755 €
Impôts et taxes	357 485 €
Dotations et participations	290 260 €
Produits de gestion courante	18 189 €
Produits exceptionnels	9 480 €
Transferts de charges	8 222 €



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges diverses



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Transferts de charges

Centre communal d'action sociale

Le budget primitif de fonctionnement s'équilibre à 25.277,53 €.

Assainissement

Le budget primitif de fonctionnement s'équilibre à 186.981 €.

Le budget primitif d'investissement s'équilibre à 132.537 €.

Menuiserie alu • Véranda • Garde-corps
Menuiserie PVC • Cloisons intérieures préfabriquées
Volets roulants • Stores intérieur/extérieur • Bâches
Portes sectionnelles • Rideaux de défense

Tél. : 04 74 86 16 24 - Fax : 04 74 86 59 94

Z.A. Champ Rolland - 116 Rue des Glières
38150 SALAISE-SUR-SANNE

PLASTALVER

S.A.R.L. au capital de 150.000 F

Gérant : Alain Cruché

XAVIER BONNET

RÉNOVATION MAÇONNERIE CHARPENTE



Le Chatelet - 07340 Félines

Tél./Fax 04 75 34 80 08

VIE MUNICIPALE

FINANCES



SAVEZ-VOUS "COMBIEN ÇA COÛTE...?"

Total des dépenses de fonctionnement
soit un coût de fonctionnement par habitant de

476.785 €
238 €

Postes représentant les dépenses les plus importantes du budget de fonctionnement :

- Charges de personnel :	122.370 €
- Charges de fonctionnement des écoles :	105.926 €
- Remboursement des emprunts (intérêts et capital)	71.070 €
- Entretien des voies et réseaux :	46.000 €
- Entretien des bâtiments :	33.000 €
- Subventions aux associations :	25.000 €
- Dépenses d'électricité (bâtiments et éclairage public) :	17.000 €
- Communication (bulletin, Peaugres Info) :	5.000 €

Soit environ 90% du budget de fonctionnement

- Le Service Départemental Incendie et Secours coûte 24.040 € par an.
- La numérotation et la dénomination des rues auront coûté 49.000 €.
- Les dégâts dûs aux intempéries pour 2002 et 2003 ont coûté 117.355 €.

Ces quelques chiffres vous permettront de mieux appréhender le budget communal.

RENAULT ANNONAY



Concessionnaire

Route de Lyon - 07430 DAVEZIEUX
Tél. 04 75 33 20 21



Produits Pétroliers BROSSIER

Z.I. la Lombardière
BP 102
07430 DAVEZIEUX

- BP Superfioul
- Fioul domestique
- Gazole
- Lubrifiants
- Nettoyage de cuve
- Extincteurs

04 75 69 32 30 - Fax 04 75 69 04 13
www.brossier.fr

Entreprise BARRÉ sarl

Plaques de plâtre : cloisons, doublages, plafonds
Isolation des combles : soufflage laine de roche

Plafonds suspendus, cloisons modulables
Protection incendie, gaines de désenfumage

Tél. 04 75 67 67 75 - Fax 04 75 67 92 59
Bât. "Le Centre du Mas" 07 Davézieux
105, Impasse G, la Besse 07 Peaugres
Thierry.barre@wanadoo.fr



Sellerie

GRAND Gilbert
La MURE
07340 Peaugres



TEL & FAX : 04 75 34 86 12

COUDY BOUTIC

Spécialiste de machine
à coudre & surjeteuse

BERNINA
BERNETTE
ANKER
EURO-CLUB



HABILLE
l'enfant de
0 à 4 ans

Sous-Vêtements
+ Pyjamas
de 0 à 16 ans
«Petit Bateau»



3 Rue de Deûme - 07100 ANNONAY - Tél. 04 75 33 55 36



FRANCE

"L'Harmonie est source de progrès"

Secteur ST JEAN DE MUZOLS
La Rochette - BP 09 - 07300 ST JEAN DE MUZOLS
© 04 7508 1243 - Fax 04 75 07 16 26
Service clientèle de 8 h à 18 h au :
0 810 00 56 54 (n° Azur prix communication locale)
www.saur.com

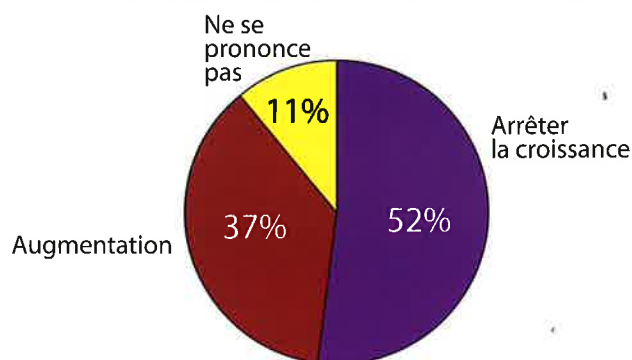
VIE MUNICIPALE

INFORMATION ET COMMUNICATION



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE "VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE"

1- Evolution souhaitée du village de Peaugres



Ceci est le premier résultat que l'équipe municipale a tiré du questionnaire «Votre avis nous intéresse», questionnaire envoyé à tous les habitants du village en septembre 2003. Nous avons reçu 73 réponses que nous avons étudiées et dont nous avons tiré les statistiques et données que nous vous présentons dans cet article.

2- Quels équipements et aménagements vous semblent prioritaires ?

Equipements

✓ Assainissement collectif	20 %
✓ Entretien de la voirie	16,5 %
✓ Conteneurs supplémentaires	14 %
✓ Eclairage public	11 %
✓ Déchetterie	10 %
✓ Deux ramassages OM par semaine	7 %
✓ Gaz de ville	4 %

Infrastructures

✓ Supérette	22 %
✓ Maison de retraite	12 %
✓ Crèche / Centre Aéré	12 %
✓ Salle de sport	10,5 %
✓ Marché / produits frais	9,5 %
✓ Restaurant	8 %
✓ Piscine	4 %
✓ Pressing	4 %
✓ Bibliothèque	2,5 %
✓ Agence bancaire	2,5 %
✓ Caserne de Pompiers	1 %
✓ Terrain de foot	1 %

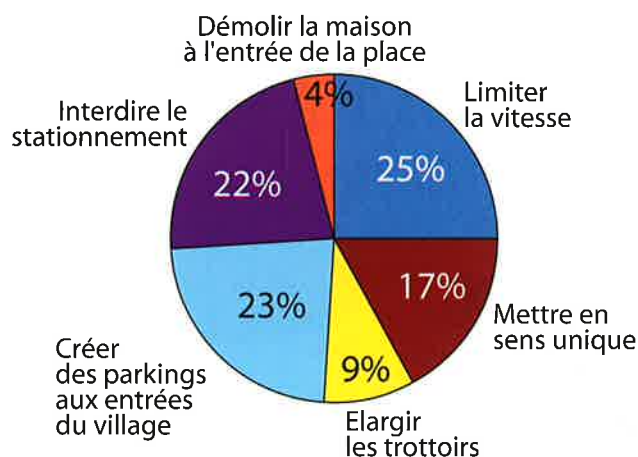
Nous pouvons ici signaler que certains de vos vœux vont être exaucés étant donné que les travaux pour la construction de la crèche ont débuté, pour une ouverture envisageable d'ici la fin de l'année ; un projet de déchetterie au niveau de la communauté de communes avance à grands pas et devrait prendre forme sur la commune de Félines... Et enfin pour les plus étourdis d'entre nous, la commune est déjà équipée d'un terrain de foot et d'une bibliothèque...

3- Qu'attendez-vous du service public ?

- 34 % des personnes ont souligné l'importance du bureau de Poste, en demandant son maintien et une amélioration de ses heures d'ouverture.
- 2,5 % des personnes ont dit que le secrétariat de mairie devrait être plus spacieux et 5 % ont souhaité voir les heures d'ouverture élargies.
- 4 % des personnes ont abordé le problème de la sécurité en souhaitant la présence de la gendarmerie.

4- Circulation et stationnement

Le point le plus fréquemment cité a été la Rue Centrale, jugée trop étroite et dangereuse, le graphique suivant reprend les propositions formulées :



Sous ce chapitre, certains ont aussi évoqué le besoin d'élargir les accès aux hameaux et d'y limiter la vitesse de circulation.

Autres propositions de plan de circulation : mise en sens unique de certaines rues : rue Vieille, rue Paul Bourget ou la rue du Lavoir. Il a aussi été suggéré de recouvrir le ruisseau ou de créer un accès parallèle.

5- Quelles ont été vos motivations pour vous installer à Peaugres ?

✓ 42 %	Tranquillité / Calme
✓ 37 %	Proximité ville / autoroute
✓ 24 %	Cadre agréable, nature, bois
✓ 22 %	Village bien équipé (services et commerces)
✓ 15 %	Qualité de vie, dynamisme
✓ 9,5 %	Rapprochement familial
✓ 1 %	Taxes peu élevées

Il est à signaler que seules deux personnes ont déclaré être déçues et ne pas avoir vu leurs attentes comblées.

INFORMATION ET COMMUNICATION

6- Question ouverte aux jeunes : vos attentes ?

- amélioration des technologies nouvelles : Internet, ADSL, téléphonie mobile, câble.
- besoin d'infrastructures : centre multimédia, vidéothèque, cinéma, ludothèque, site pour faire du skate et bals gratuits.

Certains d'entre vous auront donc apprécié l'arrivée de l'ADSL depuis le 10 mars 2004 !

7- Enfin nous avons laissé une question ouverte aux **suggestions d'amélioration**, vos propositions ont été regroupées sous quatre points :

1. **Nuisances** : réduire les incivilités des jeunes, la mauvaise conduite des automobilistes et les nuisances sonores (abolements et autres...)

2. **Cadre de vie** : 12 % des personnes souhaiteraient un lieu de rencontre ombragé ou un jardin public pour enfants... Il a aussi été fait état de la pollution visuelle (carcasses de voitures, fils électriques...). Au niveau de l'aspect général du village, on nous demande de favoriser la restauration des façades en pierre et d'être plus rigoureux avec les nouvelles constructions (volets, crépis...). Enfin il faudrait détruire l'ambrosie, entretenir les chemins de randonnée, les fossés et les bâtiments communaux, et plus de fleurissement.

3. **Qualité de vie** : 12 % des personnes ont souhaité voir reprendre un service régulier de cars vers Annonay et Serrières, 6 % réclament des logements pour tous et 3 % désireraient qu'il y ait une salle pour des réunions de famille. Bon nombre des personnes ayant répondu à ce questionnaire ont apprécié l'amélioration de l'information et le renforcement des liens sociaux, avec notamment, un forum des associations, des réunions de quartiers et des réunions publiques. Elles souhaiteraient la création d'une newsletter et le développement de relations inter-générations et de manifestations culturelles. Enfin 2 personnes ont évoqué les gens du voyage et le besoin de mieux définir leur accueil.

4. **La municipalité** : Il nous a été directement demandé de développer la Zone Artisanale, de prévoir des réserves foncières et d'améliorer les infrastructures autour du Safari Parc.

L'équipe municipale remercie toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour répondre à ce questionnaire. Soyez assurés que ceci n'est pas vain et que nous faisons et ferons tout notre possible pour satisfaire les intérêts de tous.

(Les pourcentages sont établis à partir des opinions exprimées).



RÉUNIONS DE QUARTIERS

L'équipe municipale veut être à l'écoute des Peaugrois. De ce fait depuis le 22 janvier 2003, les réunions de quartiers se succèdent (Les Chanterelles, Les Barres, Les Varennes, La Chaux, Route de Savas, Le Village, La Besse, Le Bois, Artruc, La Fromentale, Praclos, Maclan, La Nohérie, etc, ...).

Ces réunions ont pour but de fournir de l'information aux administrés et de répondre aux interrogations de chacun sur les différents sujets les préoccupant. La participation de la population a été élevée, notamment pour les rencontres concernant les quartiers extérieurs au bourg.



E.R.C.M.

ÉTUDES, RÉALISATIONS, CONCEPTIONS MÉTALLIQUES

SERRURERIE - MÉTALLERIE - FERRONNERIE
BUREAU D'ÉTUDE CHARPENTE MÉTALLIQUE

Impasse Petit Paras - 07100 Annonay
Tél. 04 75 69 73 36 - Fax 04 75 69 77 12
e-mail : ercm@wanadoo.fr

VIE MUNICIPALE

URBANISME



LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

La commission urbanisme du Conseil Municipal se réunit régulièrement.

Pourquoi un P.L.U. ?

Obligation en est faite par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) du 13/12/2000. Les communes doivent se doter d'un document de référence afin de traiter l'ensemble des problématiques (habitat, environnement, espaces naturels, agriculture, transports). Ce document doit suivre les orientations du SCOT (Schéma de Cohérence

Territoriale du bassin d'Annonay).

La réalisation du P.L.U. s'articule autour de cinq phases :

- 1) Réalisation des études préliminaires et élaboration du diagnostic.
- 2) Elaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.).
- 3) Mise en forme du P.L.U.
- 4) Consultation des services associés.
- 5) Enquête publique et approbation.



ETAT D'AVANCEMENT DES ETUDES DU P.L.U.

RAPPEL DE LA PROCÉDURE

• Dans le cadre des directives générales du S.C.O.T. le PLU traduit, à l'échelle de la commune de PEAUGRES, le projet territorial des élus.

• Pour dégager une politique d'aménagement des travaux préliminaires sont réalisés.

• Ensuite un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est élaboré. Il présente d'une manière simple et compréhensible pour tout le monde le projet communal des 10 prochaines années.

Finalement ce PADD doit être traduit :

- par un **plan de zonage** recouvrant toute la commune et mettant en évidence des zones constructibles, des zones à aménager, des zones agricoles, des zones naturelles...
- par un **règlement** répondant à trois questions :
Quoi faire ? Comment réaliser ? Combien peut-on construire ?

avec la population et la profession agricole.

• L'élaboration d'un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) mettant en évidence :

- un renforcement du bourg avec création d'un axe reliant les deux carrefours sur la 2x2 voies.
- l'arrêt du «mitage» de la côte et de la plaine.
- la mise en attente du développement des quartiers susceptibles, à terme, de se raccorder à l'assainissement collectif tel que prévu au schéma directeur d'assainissement.
- le renforcement de la zone d'activités intercommunale Félines-Peaugres.
- la restructuration du Safari Parc.
- la création d'un pôle sports et loisirs.
- la protection des milieux naturels les plus sensibles (ZNIEFF).
- la protection agricole et paysagère de la plaine et des coteaux.

CE QUI A ÉTÉ FAIT :

• Un diagnostic concernant : l'évolution démographique, les activités, les logements, les structures agricoles, l'environnement physique (géologie), la qualité écologique du territoire communal, les paysages, l'état des réseaux publics d'eau et d'assainissement.

• Plusieurs réunions d'information et de débats

CE QUI RESTE À FAIRE

La mise au point du plan de zonage et du règlement.

Le dossier pourrait être arrêté par le Conseil Municipal au deuxième trimestre 2004 et approuvé à la fin de cette année après consultation des services de l'Etat et l'enquête publique.

André SCHWARTZMANN Urbaniste chargé du PLU



LOI S.R.U. SOLIDARITÉ ET RENOUVELLEMENT URBAIN

La loi S.R.U. allie pour la première fois dans une même approche des questions d'urbanisme, de logement et de transport.

Cette loi a pour ambition de rénover la politique urbaine en favorisant le développement de villes plus solidaires et respectueuses de l'environnement.

La commune reste la cellule de base de l'exercice de la démocratie, le lieu de proximité, mais les transports, l'habitat, le développement économique, les services se déploient à une plus grande échelle. Se pose donc le problème de l'intercommunalité.

La loi s'appuie sur trois principes fondamentaux :

- solidarité et partage

- développement durable et qualité de vie

- démocratie et décentralisation

et s'articule autour de trois objectifs :

- définir un meilleur équilibre des agglomérations

- réussir la mixité sociale

- assurer une offre d'habitat diversifié et de qualité.

Pour assurer une meilleure cohérence des politiques urbaines, la loi renouvelle les outils juridiques à la disposition des collectivités publiques.

Le P.O.S. devient P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme).

Les S.C.O.T. (Schémas de Cohérence Territoriale) remplacent les schémas directeurs.

Dans la pratique, la loi S.R.U. renforce les pouvoirs des maires mais aussi ses obligations.

URBANISME

✓ EAU POTABLE

Quelques chiffres et un peu d'histoire sur l'eau

- Plus d'un milliard de personnes dans le monde ne disposent pas d'eau potable.
 - Au cours du XX^{ème} siècle, la consommation d'eau a été multipliée par six et a augmenté deux fois plus vite que la population.
 - L'agriculture, le secteur le plus gourmand, utilise à elle seule 70% de l'eau disponible.
 - Certaines solutions pourraient être développées pour faire des économies : mieux irriguer, 60% de l'eau d'irrigation se perd en évaporation, réduire les fuites qui peuvent atteindre jusqu'à 50% de la consommation d'eau potable.
 - Une personne consomme plus de 600 litres d'eau par jour au U.S.A. et moins de 10 litres en Afrique.
 - Prenez une douche à la place (au lieu) d'un bain, vous consommerez moins.
 - Non, le calcaire n'est pas mauvais pour la santé, sa présence dans l'eau de boisson est même recommandée, car c'est une substance riche en calcium.
 - Eaux en bouteilles, leurs effets bénéfiques n'ont jamais été sérieusement prouvés.
- Les eaux de source* sont issues de nappes souterraines non polluées, ce qui les rend propres à la consommation sans traitement.
- Les eaux minérales naturelles* sont des eaux de source dont la composition est stable dans le temps et dont la teneur en sels minéraux leur vaut d'être reconnues pour leurs vertus thérapeutiques, même si, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (l'O.M.S.) leurs effets bénéfiques «n'ont jamais été sérieusement prouvés».
- Toutes les eaux embouteillées n'ont pas les mêmes propriétés. Ainsi, les parents de jeunes enfants auront intérêt à opter pour une bouteille portant la mention «convient pour la préparation des aliments des nourrissons» pour une teneur minimale en nitrates, tandis que les personnes suivant un régime sans sel éviteront les eaux «sodiques».



Au rythme de l'eau, la vie des hommes

De tout temps, les peuples se sont établis sur les rives nourricières des fleuves.

Porteurs d'eau

Au début du XVII^{ème} siècle, ils sont 5000 à Paris. A la fin du XVIII^{ème} siècle, on en compte près de 20000.

Au temps des pharaons, les Egyptiens vivaient au rythme des crues du Nil. En Mésopotamie, entre les rives du Tigre et de l'Euphrate, les Sumériens, les Babyloniens et les Assyriens creusèrent des canaux et de vastes systèmes d'irrigation, si bien que cette région devient le grenier à blé du Moyen-Orient. Plus tard, les Romains inventèrent d'ingénieux systèmes. En France, des vestiges ont été retrouvés à Nîmes, Besançon.

A Paris, Henri IV tenta de rénover le réseau de distribution et créa plusieurs fontaines. Napoléon décida d'approvisionner Paris en creusant un canal qui aboutissait au bassin de la Villette. Pendant un demi siècle, ce fut le principal château d'eau de Paris, avec une capacité de plus de 200000 mètres cubes.

Il fallut attendre Haussmann et sa politique d'urbanisation pour que Paris se dote d'un réseau de distribution.

Il faut dire qu'une épidémie de choléra avait décimé la capitale en 1832, causant la mort de 20000 parisiens.

Grâce à des savants comme Pasteur, on saura désormais que l'eau peut véhiculer des maladies et que, pour vivre en bonne santé, il faut respecter des règles d'hygiène.

Aujourd'hui comme hier, il ne peut y avoir de l'eau potable pour tous, si l'on ne se soucie pas de développement durable.

Ceux qui sauront la partager de façon équitable et l'utiliser sans la tarir ni la polluer y gagneront.

Plus près de chez nous, l'eau potable a été installée à PEAGRES à partir de 1956...



Z.A. la Boissonnette
07340 Peaugres

alpha
de la Création à la Réalisation

- studio de création
- Impression numérique
- Impression offset
- façonnage

Tél. 04 75 67 01 53 - Fax 04 75 67 88 41

www.alpha-imprimerie.fr

VIE MUNICIPALE

ENVIRONNEMENT



ORDURES MÉNAGÈRES : CONTAINERS

Suite à la réunion du quartier et à la demande des riverains, les 5 containers situés sur le parking de la rue des Chanterelles ont été supprimés à partir du 3 novembre 2003.

Le ramassage des ordures se fait dorénavant au porte à porte comme dans l'ensemble de la commune.

En effet ces containers destinés aux habitants du quartier non desservis directement par le camion étaient constamment remplis par des habitants de passage et ceci à tout moment de la semaine. Ceci était en complète contradiction avec le règlement des ordures ménagères (paru dans bulletin municipal 20 mars 2003)

Grâce au tri sélectif, le tonnage des ordures ménagères est passé de 425T en 2002 à 406T en 2003 soit une baisse de 19T.

Résultats de la collecte sélective : année 2003

MOIS	CORPS PLATS		CORPS CREUX		VERRE	
	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab	Tonnes	Kg/hab
janvier	2,99	1,57	0,60	0,31	5,96	3,13
février	4,65	2,44	0,59	0,31	1,12	0,59
mars	3,36	1,76	1	0,52	7,16	3,76
avril	5,94	3,12	0,71	0,37	4,86	2,55
mai	4,21	2,21	0,77	0,40	4,06	2,13
juin	6,01	3,15	0,78	0,41	4,48	2,35
juillet	6,06	3,18	1,08	0,57	7,54	3,96
août	3,85	2,02	1,18	0,62	4,28	2,25
septembre	5,21	2,73	0,98	0,51	5,34	2,80
octobre	5,29	2,78	1,05	0,55	5,28	2,77
novembre	6,17	3,24	0,59	0,31	4,56	2,39
décembre	3,95	2,07	1,18	0,62	2,38	1,25
TOTAL 2003	57,69	30,27 Kg/hab/an	10,51	5,51 Kg/hab/an	57,02	29,92 Kg/hab/an
SMIVURA	846,98	20,08 Kg/hab/an	191,26	4,53 Kg/hab/an	1305,48	30,95 Kg/hab/an
OBJECTIFS	35 Kg/hab/an		6,5 Kg/hab/an		40 Kg/hab/an	



Ambulance • VSL • Taxi

Téléphone 24H/24H :

04 75 67 00 00

Yves Laurent
Ambulance • VSL • Taxi

Bureaux face aux Urgences du Centre Hospitalier
14, rue Saint Prix Barou • 07100 Annonay

e-mail : Ambulances.Yves.Laurent@inforoutes-ardeche.fr • fax : 04 75 67 91 14



plus près du service

A ne pas mettre dans vos ordures ménagères :

- Tous les matériaux faisant l'objet du tri sélectif à déposer dans les containers sur les 7 points d'apports volontaires
 - le verre sauf ampoules, vitres et miroirs
 - le papier et le carton (corps plats)
 - les emballages plastiques et ferreux (corps creux) sauf pots de produits laitiers, bouteilles d'huile, sacs et films plastique
- Les matériaux destinés aux encombrants et bientôt à la déchetterie :
 - les déchets verts (tontes, tailles, branches)
 - les gravats
 - les ferrailles
 - les monstres (meublier, literie, matières plastiques, etc...)
 - les piles

VIE MUNICIPALE

ENVIRONNEMENT

✓ LE BON GESTE

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette. Chaque année en France, ce sont plus de 26 millions de tonnes de déchets auxquelles il faut trouver une destination ! Comme on ne peut pas réduire à l'infini la production des déchets et parce qu'on ne peut pas tout trier à la maison, des traitements sur mesure existent. D'autres restent à inventer !

→ LES EMBALLAGES ET LES JOURNAUX-MAGAZINES

Tous nos emballages en métal, en papier-carton, en plastique et en verre, plus nos journaux et magazines.

On les trie de plus en plus, surtout les emballages qui sont recyclés dans le cadre du programme Eco-Emballages.

→ LES ORDURES MENAGÈRES

Tout ce qui est souillé ou mélangé, plus les emballages non recyclables comme les sacs en plastique ou les pots de yaourts.

Ils sont incinérés dans les usines spécialisées, qui sont aux normes environnementales et produisent de l'énergie pour chauffer des logements ou fournir de l'électricité.

→ LES DÉCHETS ENCOMBRANTS ET DANGEREUX

Les gravats, ferrailles, machines à laver hors d'usage, vieux vélos, plus les piles ou batteries usagées, les peintures, solvants et huiles de vidange...

Ils prennent en général le chemin des déchetteries, où ils sont placés dans des conteneurs ou des

bennes spécifiques puis acheminés vers des filières de recyclage organisées.

NB : Dans certaines communes, dans les grandes villes notamment, on peut aussi faire appel aux services d'enlèvement à domicile de la mairie.

→ LES DÉCHETS VERTS ET FERMENTESCIBLES

Les déchets de jardin, plus les épluchures de légumes, les restes de repas et, d'une manière générale, tous les déchets organiques.

Chacun peut faire son compost dans son jardin ou amener ses déchets en déchetterie pour qu'ils partent ensuite sur des plates-formes de compostage.

NB : De plus en plus de communes organisent aujourd'hui le ramassage des déchets verts.

→ LES MÉDICAMENTS

Les médicaments inutilisés et les emballages qui les ont contenus.

On les rapporte chez le pharmacien.

→ LES VÊTEMENTS, LES JOUETS ET, PARFOIS LE MOBILIER ET LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Penser aux organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours catholique ou la Croix-Rouge. Elles reprennent les objets en bon état, quelquefois directement à votre domicile.

Tout ce qui n'a pas pu être traité grâce aux solutions évoquées ci-dessus est stocké dans des décharges réglementées (centres d'enfouissement techniques) afin d'éviter tous les risques de pollution.

✓ LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Qu'est-ce que le compostage ?

Le **compostage** est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique : le **compost**.

Le **compostage individuel** permet de recycler chez soi certains déchets organiques et d'obtenir un compost pour ses propres besoins de jardinage. Permettant de diminuer la quantité de déchets à éliminer, le compostage individuel est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

Avec 30 % de vos déchets, faites votre propre terreau !



Que pouvons-nous composter ?

• Les déchets de jardin

Fleurs fanées, feuilles mortes, déchets de potager, gazon, tailles de haies...



• Les déchets de cuisine

Epluchures, restes de repas (sauf poisson, viande et os), marc de café, thé, ...



• Les autres déchets

Cendres de bois, sciure, essuie-tout, ...



Annick

Coiffure Mixte

Les Chanterelles • 07340 PEAUGRES

Tél. 04 75 34 87 86

Ouverture : mardi - jeudi de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 19h00 - mercredi de 8h30 à 12h00
vendredi - samedi : journée continue

Ets L. LAPIZE DE SALLEE

Electricité et Mécanique

- Electricité Industrielle,
- Electricité Bâtiment,
- Eclairage Public,
- Appareil anti-statique,
- Courants Faibles,



- Atelier de Rebobinage,
- Réparation Mécanique,
- Maintenance,
- Service Dépannage,
- Magasin de Vente...

Z.I. de Marenton B.P. 155 - 07104 ANNONAY CEDEX
Tél. 04 75 69 22 00 - Fax 04 75 32 10 21
E-mail : secretariat@lapize.cegeteldsl.com

VIE MUNICIPALE

ENVIRONNEMENT

✓ LA PREVENTION DES INCENDIES DE FORÊT ET DES ESPACES NATURELS

Dans notre commune, nous sommes tous concernés. Voici quelques rappels sur les règles de sécurité que nous devons tous respecter.

• L'emploi du feu

Celui-ci est autorisé dans toutes les communes du département du 1^{er} janvier au 30 juin et du 1^{er} octobre au 31 décembre sous réserve d'être propriétaire ou ayant-droit du terrain sur lequel vous utilisez le feu et sous réserve d'avoir déclaré en mairie votre projet d'utilisation du feu.

Du 1^{er} juillet au 30 septembre, l'emploi du feu est strictement interdit à moins de 200 m des bois, des landes, des forêts, des garrigues, des maquis et des espaces naturels.

Cette réglementation est également valable pour les barbecues et feux de camp.

• Le débroussaillage

Dans toutes les communes de l'Ardèche, le débroussaillage est obligatoire autour des constructions, chantiers, travaux et installations situés dans les bois, forêts, landes, maquis, garrigues,

plantations et boisement, et jusqu'à 200 mètres de ces espaces.

Les distances de débroussaillage sont de :

- 50 m autour des constructions, chantiers, travaux et installations
- 10 m de part et d'autre des chemins privés leur donnant accès.

Sont également concernés, les terrains situés en zone U des POS ou PLU approuvés.

Le contrôle des débroussaillages relève de la compétence du maire de la commune. Il peut être assisté dans cette mission par divers services spécialisés (DDAF, ONF, Gendarmerie, Police, SDIS...).

Des documents sont à votre disposition

Deux guides sont à votre disposition dans votre mairie et à la DDAF :

- L'EMPLOI DU FEU ET ECOBUER EN ARDECHE
- DEBROUSSAILLER EN ARDECHE.

Vous respectez ces règles de sécurité, vous contribuez ainsi à la protection de notre environnement.

✓ MISE À 2X2 VOIES RN 82 CÔTÉ SUD

Ce projet est toujours latent. Les services de l'Etat ont repris contact avec les communes concernées.

Les propriétaires vont être consultés une nouvelle fois pour les acquisitions foncières.

Le projet prévoit le début de la réalisation des ouvrages d'art fin 2004 (Passages inférieurs et supérieurs à Montanet et au Safari).

Cette nouvelle voie devrait être opérationnelle fin 2006 si de nouveaux événements ne viennent pas perturber cette programmation.

✓ RAMASSAGE DES MONSTRES

En 2003, 2 opérations de ramassage se sont déroulées les samedis 12 avril et 11 octobre.

11 containers d'encombrants ont été évacués pour la somme de 4758 euros représentant 15 T. De même, sur le terrain les déchets verts ont été brûlés et une partie des gravats déposés réemployés.

Il est rappelé qu'en dehors des jours programmés par la mairie, le dépôt de tout objet est strictement interdit sur ce terrain.

✓ DÉCHETTERIE

La déchetterie est une des compétences déléguée à la Communauté de Communes VIVARHONNE.

L'installation de cette déchetterie est prévue zone

industrielle du Flacher sur la commune de Félines pour la fin du 1^{er} semestre 2004.

Les délégués des 11 Communes de Vivarhône préparent l'élaboration du règlement intérieur pour le meilleur fonctionnement possible.

ENTREPRISE SIAUX SA
Carrelage
Revêtements

1167, allée des Mûriers
38121 CHONAS L'AMBALLAN
Tél. 04 74 58 87 58 - Fax 04 74 58 89 23
siaux@wanadoo.fr

SNC MICADO

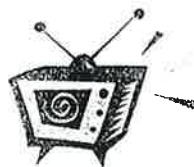
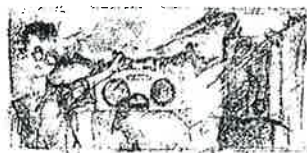


Françoise
TABAC, PRESSE,
SOUVENIRS

Rue Principale Peaugres
Tél. 04.75.34.84.11

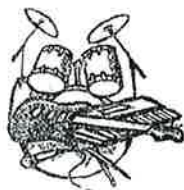
VIE MUNICIPALE

ENVIRONNEMENT



LE BRUIT :

LES 10 RECOMMANDATIONS "POUR BIEN S'ENTENDRE"



**Je respecte la tranquillité de mes voisins
le jour et la nuit**

Je veille à ce que mon chien n'aboie pas
inconsidérément.

Je tonds ma pelouse aux horaires réglementés.

Je ne bricole pas en dehors des horaires
recommandés.

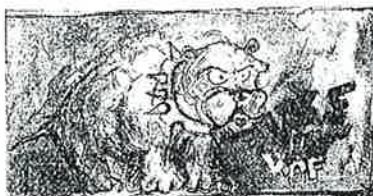
Je modère le son de ma télé, de ma chaîne Hi-Fi,
de mon auto-radio.

Je préviens mes voisins lorsque j'organise une fête
et je veille à limiter leur gêne.

Je laisse le silencieux sur ma voiture, ma moto, ma
mobylette, mon scooter.

Attention ! Le tapage nocturne existe de 22h à 6h.

*Campagne réalisée en application de l'arrêté préfectoral du 12 juillet
2002 réglementant les bruits de voisinage
dans le département de l'Ardèche (consultable en mairie).*



Jacques **JULIEN**
Géomètre - Expert - foncier - DLPG

Topographie - Infographie - Cartographie - Copropriété - Estimation
Expertise - Bornage - Partage - Aménagement foncier - SIG
Lotissement - Études et Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
LA COMPÉTENCE ET L'EXPERIENCE D'UNE ÉQUIPE
À VOTRE SERVICE

18, rue Melchior de Vogüé
BP 92 - 07101 ANNONAY
Tél.: 04 75 33 04 10
Fax : 04 75 67 64 92

*Le géomètre expert
l'homme de la juste mesure*



AUTO ECOLE

07340 PEAUGRES - ☎ 04 75 34 83 54

PERMIS B, AAC, E (B), LOCATION DE VAN

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

✓ INFORMATIQUE MAIRIE

Changement des micro-ordinateurs obsolètes par un matériel nouveau et performant. Mise à jour des logiciels de bureautique. Mise à jour du logiciel cadastre. Installation d'internet.

✓ MISE SOUS SURVEILLANCE MAIRIE ET ECOLE PUBLIQUE

L'intensité des vols sur la commune nous a incité à sécuriser une partie des locaux communaux par l'installation d'une mise sous surveillance.

✓ SURFACAGE TERRAIN DE FOOT

A la demande du club, plusieurs essais de surfacage ont été réalisés afin de rendre la surface de jeu plus agréable aux utilisateurs.

✓ NETTOYAGE DU RUISSEAU

Suite aux pluies exceptionnelles de fin novembre 2002, le lit du ruisseau BOURGON traversant le village a été envahi par des matériaux divers (sable, terre, pierres, etc.).

Dans la partie basse, le nettoyage et le reprofilage de celui-ci ont dû être effectués et un enrochement de protection a été réalisé en amont.

✓ RÉFECTION DES CHEMINS ET DES VOIES

Pour les mêmes raisons (intempéries), des chemins ont grandement souffert. La commission des travaux a dû procéder au reprofilage de ceux-ci (Chemin des Bierats, de Daumas, du Roi des Bois, de Bayard, du Fond de la Somme,...) !

Les matériaux provenant du terrassement de la zone d'activité ont été réemployés, après concassage, pour ces réfections.

✓ ÉTUDE ET RÉALISATION DU DAB

Implantation dans les bâtiments communaux de la Poste d'un DAB (Distributeur Automatique de Billets). Réfection dans un même temps des boise-ries extérieures de la Poste.

Le taux de fréquentation de cet équipement est largement supérieur aux prévisions et ne cesse d'augmenter.

Création places parking

Création de 3 places parking (arrêt minute), rue de l'Egalité afin d'améliorer la circulation à proximité des commerces et de la Poste. Ces créations ont occasionné la réimplantation des bacs à fleurs.

Fauchage et débroussaillage

Deux passages de l'engin dont un pour la destruction de l'ambroisie.

✓ ROND POINT NORD

Depuis le 01/01/03, la commune a en charge l'entretien du rond point Nord.

Une remise à niveau de l'installation électrique a été effectuée.

Les projecteurs qui avaient été dérobés en début d'année ont été remplacés.

Entretien des espaces verts (arbustes, fleurs et tonte).

✓ NUMÉROTATION DES RUES

Signalisation des 52 impasses et numérotation des entrées. Le but est de faciliter la recherche des résidents.

✓ RÉNOVATION DU Puits PLACE DE LA FONTAINE

La pompe a été remise en état par des voisins bénévoles. Merci à eux. La mairie a fait réaliser les travaux de maçonnerie (jointoyage des pierres).

✓ ACHAT DU MATÉRIEL

La commune a acquis un nettoyeur à haute pression. Celui-ci aura une grande utilité pour le nettoyage du matériel communal et des bâtiments.

✓ RÉNOVATION MUR D'ENCEINTE DE LA CURE

Enduit sur les murs d'enceinte qui menaçaient de s'écrouler.

✓ ASSAINISSEMENT

Profitant de la pose d'une canalisation d'eau potable (diamètre 500) par le Syndicat des Eaux Annonay-Serrières pour l'alimentation de l'agglomération d'Annonay, la commune a réalisé une tranche de 350 mètres de canalisations d'eaux usées, route de la Coste, nouvelle étape du projet d'assainissement de ce quartier.

✓ RÉNOVATION PARTIELLE CHAUFFAGE CURE

Remplacement de 2 radiateurs pour une meilleure efficacité du chauffage.

✓ VOIRIE

Travaux d'entretien courant

- Curage des fossés et busage (Route de Verlieux et Le Bois, route de Maclan)
- Goudronnage bi-couche sur routes détériorées
- Bouchage des trous par emplois en enrobé
- Remplacement de 2 candélabres au lotissement des Chanterelles et Rond point Nord
- Remplacement de lampes
- Entretien du cimetière et des rues
- Entretien des espaces verts - Petits travaux.

VIE LOCALE

✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2004

Mois	Jours	Manifestations	Associations	Lieux
Avril/Mai	du 30 au 2	Vogue	Conscrits	Terrain de sports
Mai	Dimanche 2	1 ^è Course cycliste de la vogue	Union Cycliste de Pélussin	Route de Colombier
Mai	Vendredi 7	Concert Harmonie Chavanay	Municipalité	Eglise
Juin	Samedi 12	Journée à pied et à vélo	Les 2 écoles	Village
Juin	Samedi 12 Dimanche 13	40 ^è Anniversaire du foot	Football club	Maison du Temps Libre, Félines et Saint Cyr
Juin	Samedi 19	Fête de l'école publique	Amicale Laïque	Maison du Temps Libre
Juin	Samedi 26	Fête de l'école	Ecole "Les Tamaris"	Ecole "Les Tamaris"
Juin	Dimanche 27	Fête au village	Comité des Fêtes	Terrain de sports
Juillet	Samedi 24	10 ^è Challenge de Pétanque	Comité des Fêtes	Terrain de sports
Novembre	Jeudi 11	Course Galop avec les Loups	Club Entente Annonay Car Rhodia	Maison du Temps Libre
Décembre	Dimanche 5	Loto	Ecole "Les Tamaris"	Maison du Temps Libre

✓ LE CARNAVAL

Un invité surprise au carnaval 2004 : le froid, un froid glacial...

Raison de plus pour danser, rire et faire la fête.

Raison de plus pour profiter de la chaleur d'un si beau fougot.

Raison de plus pour déguster les bugnes si craquantes préparées par les deux écoles organisatrices.

Bravo et merci à tous les bénévoles. Encore une fois vous avez apporté un peu plus de vie et d'amitié dans notre village...





ETAT CIVIL 2003

29 NAISSANCES

BARBIN Félix	le 08 avril à ANNONAY (07)	LESIEUR Maïlys	le 21 septembre à ANNONAY (07)
BEGOT Julie	le 25 août à ANNONAY (07)	MARTEL Liam	le 19 mars à ANNONAY (07)
BERTOIS Camille	le 22 mai à VIENNE (38)	MAZA Timothée	le 01 août à ROUSSILLON (38)
BLACHIER Claire	le 20 août à ANNONAY (07)	MONGRENIER Axel	le 07 février à ROUSSILLON (38)
BOUVET Valentin	le 04 août à ANNONAY (07)	ODOUARD Matéo	le 13 mars à ANNONAY (07)
CHALANDARD Mathis	le 10 février à ANNONAY (07)	OLIVEIRA Enola	le 08 novembre à STE COLOMBE (69)
COMBE Agathe	le 07 février à ANNONAY (07)	PARET Victoria	le 27 septembre à ANNONAY (07)
COROMPT Léo	le 09 février à ROUSSILLON (38)	PERREOL Anouk	le 21 mars à VENISSIEUX (69)
DUCLOS Marion	le 02 janvier à TOURNON (07)	PERRIER Louis	le 20 janvier à ROUSSILLON (38)
FANGET Manon	le 24 juillet à ANNONAY (07)	RANDON Noan	le 31 mars à TOURNON (07)
FURMINIEUX Baptiste	le 07 mai à TOURNON (07)	ROCHEDY Melvin	le 31 juillet à ROUSSILLON (38)
GEX Antoine	le 28 avril à ANNONAY (07)	ROUJOL Ambre	le 04 mars à ANNONAY (07)
GONIN Esteban	le 25 janvier à ROUSSILLON (38)	RULLIÈRE Gwenaëlle	le 31 mars à ANNONAY (07)
GOUSSARD Benjamin	le 29 août à ROUSSILLON (38)	SEJALLET Mathias	le 14 avril à ANNONAY (07)
LADREYT Jeanne	le 25 avril à ANNONAY (07)		

10 DÉCÈS

BESSET Roger	le 05 mars	GAGNAIRE Emile	le 09 février
BLACHIER Marcel	le 26 août	JAMET Emile	le 12 avril
BRIAS Pascal	le 03 juillet	MAURIN épouse PERRIER Maryvonne	le 19 septembre
BUNIAZET veuve CHAZOT Madeleine	le 03 avril	POURRET Elise	le 27 avril
CHALAYE Aurélien	le 27 juin	BRIAS veuve SAGNOL Cécile	le 09 juillet

16 MARIAGES

BARROIS Nicolas et OLLIVIER Claire	le 30 août	FANGET Pierre et SERAYET Nadine	le 19 avril
BESSON Thierry et LARGERON Arlette	le 30 mai	FINTZ Hervé et SEHILI Badia	le 06 juin
BLANC Philippe et RIVIÈRE Béatrice	le 30 août	HAMON Richard et MINODIER Karine	le 09 août
CHANTELAUZE Alain et LAREYRE Sandy	le 19 juillet	NIZZA Pierre et DANAYROLLE Vanessa	le 11 octobre
COMBALOT Olivier et COULAUD Emilie	le 09 août	PHILIPPE Ronan et PIERRE-ETIENNE Colette	le 07 juin
COMBE Fabrice et CORGA Silvia	le 26 juillet	RENARD Jean-Marc et HENRY-MAYER Valérie	le 26 juillet
DROGUE Hervé et ROYANE Marilyn	le 21 juin	RIBES Jean-Philippe et DACHARY Carole	le 12 juillet
DUMAS Yan et MOURIER Nadège	le 14 juin	ROYER Frédéric et MAGARD Shirley	le 20 décembre



VIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE LOCALE...

Communauté locale de Peaugres-Bogy-Colombier le Cardinal

L'année 2003 a vu, au sein de l'Eglise d'Ardèche, le découpage du diocèse de Viviers en de nouvelles paroisses. Notre paroisse est désormais la paroisse "St Christophe lès Annonay" composée de 12 clochers, répartis en 3 communautés locales :

- Peaugres - Bogy - Colombier le Cardinal
- Boulieu - St Clair - St Marcel - Savas
- Davézieux - Vidalon - St Cyr - Talencieux - Vernosc.

Chacune de ces communautés est dotée depuis juin 2003 d'une "équipe relais" dont les membres ont été appelés par l'évêque et ont reçu de lui une lettre de mission. Chacun des membres a une responsabilité plus précise au sein de l'équipe.

En ce qui concerne la communauté locale de Peaugres - Bogy - Colombier, les membres de cette équipe relais sont les suivants :

- **Melle Muriel GARNIER** (Déléguée Pastorale) Tél. 06 76 89 93 32
- **Mme Christiane ANDRE** (Déléguée à l'Annonce de l'Evangile) Tél. 04 75 34 86 33
- **M. Pierre AUDOLLENT** (Délégué à la Célébration) Tél. 04 75 32 51 55
- **M. Alain CRESCINI** (Délégué à la Gestion) Tél. 04 75 34 89 79
- **Mme Claude NOYARET** (Déléguée à la Solidarité) Tél. 04 75 34 88 22.

La mission de cette équipe est une mission de proximité, de relation, d'attention à la vie humaine et sociale tant à l'intérieur de la communauté locale qu'avec l'ensemble de la paroisse. Toute personne rencontrant un problème ou désirant un renseignement concernant la vie de l'Eglise (sacrements, catéchèse, liturgie, funérailles, visites aux malades, etc...) ne doit pas hésiter à les contacter.



CONNAISSIEZ-VOUS NOTRE DAME DE LA CONFIANCE ?

C'est une statue orante de la vierge Marie datant du 18^{ème} siècle en bois de tilleul (dorée et polychrome). Elle se trouvait reléguée dans un placard, et n'était mise en valeur dans l'église que le jour de la fête de l'Assomption (15 août). Vu son état de délabrement et pour conserver ce patrimoine pour les générations futures, une restauration s'imposait.

Une souscription était lancée. A la générosité des participants s'est ajoutée une aide de la commune ainsi que l'aide de plusieurs organismes. Après différentes études de projet, la restauration a été confiée à l'atelier de Parascève de St Jean en Royans.

Cette réussite a demandé environ 6 semaines de travail.

Maintenant, chacun peut venir l'admirer et se recueillir auprès d'elle en confiance dans la chapelle qui lui est consacrée à l'église de Peaugres.



Avant



Après



UN DAB RURAL À PEAGRES

Le distributeur de billets de Peaugres a été inauguré officiellement le 30 septembre dernier. Un exemple de partenariat entre La Poste et une collectivité locale qui contribue à l'aménagement du territoire.

Mardi 30 septembre 2003, le distributeur de billets d'aménagement rural a été inauguré en mairie de Peaugres par Denis Badel, maire de la commune, en présence des conseillers municipaux, de Richard Molina, président de la communauté de communes Vivarhône, des maires ainsi que de représentants de La Poste.



Denis Badel, maire de Peaugres a souhaité inaugurer le nouveau DAB, installé en partenariat avec La Poste et qui constitue un service de proximité à la population.

Denis Badel a souligné «l'investissement important réalisé par la commune dans une démarche de développement des services à la population». Il a invité ses administrés à participer plus activement au développement du bureau de poste et souhaité le maintien des heures d'ouverture actuelles.

Mauricette Lipinski, directrice du groupement postal Doucanceyrieux, a précisé les termes de la convention de partenariat passée avec la mairie pour une durée de dix ans et souhaité réussite à ce distributeur "des champs". La Poste a participé à la mise en sécurité de l'établissement et assume les charges de fonctionnement. Jean-Paul Sozedde a félicité le maire pour son initiative, la première en Ardèche. «La Poste souhaite accompagner les communes dans l'aménagement du territoire. A ce jour, 37 communes ont signé une convention d'agence postale commune».



CLASSES EN 3

Le samedi 29 novembre, à l'initiative d'un petit groupe de personnes, 120 classards des années en 3 se sont rassemblés, salle Tracoulat, pour une soirée de souvenirs et de bonne humeur.

Un petit regret : où étaient les 20 ans ?



NOUVEAUX ARRIVANTS

UN TAXI DE PROXIMITÉ

Depuis le mois de décembre 2003, M. Jean Yves TEUMA est installé comme artisan taxi sur la commune de Savas, et, dans le cadre du développement de son secteur d'activité, il propose les services suivants sur notre commune :

- transports de malades assis
- liaisons aéroports, gares
- toutes destinations.

M. TEUMA reste à votre écoute, pour étudier toutes autres demandes (ex. : navette Peaugres-Annonay, petites messageries, ...).

N'hésitez pas à le contacter au 06 84 93 20 60.



"A FLEURS DE PEAUGRES"

Depuis la veille de la fête des mères, Mme Corinne ASSIE, fleuriste passionnée, a ouvert son atelier. Le magasin est situé au carrefour de la route principale et de la route de Praclos.

Vous pourrez y découvrir des compositions florales pour tout événement, des bouquets de fleurs coupées, exotiques, des objets de décoration, ... dans un cadre agréable et ravissant.

Le magasin est ouvert tous les jours de 9h00 à 19h30 sauf le lundi matin et le mercredi après-midi.

EURO-NAT met la main à la pâte

Connaissant bien la société « NICOLAS » depuis 15 ans, l'entreprise EURO-NAT a décidé, l'an dernier, de la reprendre. Pour ce faire, un bâtiment de 700 m² a été construit à côté de la biscuiterie.

Afin de faire tourner cette nouvelle unité de fabrication, EURO-NAT a recruté des personnes de la région. L'ancien dirigeant occupe actuellement le poste de chef de fabrication et transmet progressivement son savoir-faire. Actuellement 7 personnes sont employées pour la fabrication des pâtes.

L'entreprise NICOLAS fabrique des pâtes laminées, telles que les tagliatelles mais aussi des pâtes courtes, comme les tortils et les spirales, et des pâtes longues comme les spaghettis. Ces pâtes sont fabriquées à partir d'une sélection des meilleures semoules, d'un choix rigoureux de légumes et de condiments qui vont les parfumer et les colorer. Pour exemple, l'atelier de fabrication de pâtes produit des pâtes au quinoa, des pâtes aromatisées au safran, au citron, à l'ortie.

Ardéchois d'origine, Didier PERREOL, PDG du groupe a souhaité faire un clin d'œil à l'Ardèche, en fabriquant aussi des tagliatelles à la châtaigne.

Deux nouveautés de pâtes sont également lancées début 2004 : les spaghettis quinoa curry et les tortils aux cèpes, de quoi vous mettre l'eau à la bouche !

La fabrique devrait produire cette année 275 tonnes de pâtes. Nous vous invitons à découvrir tous ces produits sous notre marque PRIMEAL, dans les magasins locaux de produits biologiques.

Didier PERREOL



NOUVEAUX ARRIVANTS

CFMI (Construction et Fabrication de Mécanique Industrielle)

Création en août 2000. 3 ans à la Zone Industrielle du Flacher à Félines. Construction et installation à la Zone Artisanale de la Boissonnette, été 2003. Jeunes Créateurs d'Entreprise : Christophe (30 ans) et son frère Jean-Michel NAIME (27 ans). Très attachés à leur région. Passionnés par le métier depuis leur plus jeune âge, ils participent à la formation des jeunes en prenant des stagiaires des lycées d'Annonay et de la région. Spécialisés dans la mécanique de précision, ils s'adressent surtout aux professionnels. Ils participent à la construction de machines industrielles et assurent la maintenance. C'est un métier rattaché à la métallurgie, qui demande beaucoup de précision.



Pascal DIVOUX

Cela fait 20 ans qu'il exerce son métier dont 15 ans employé à l'entreprise Chabanel.

Depuis le 2 février il s'est installé à son compte sous le sigle Eurl DTP soit pour travailler chez les particuliers soit pour louer ses services à des entreprises.



Terrassement Assainissement VRD on peut tout lui demander au 04 75 34 84 50 ou au 201 Route des Hauts de la Besse.

CHAMBRES D'HÔTES

Ouverture au mois de juin prochain à "la Palisse" de trois chambres d'hôtes "Gîtes de France".

Ardéchois d'adoption depuis douze ans, Anne et Gérard Morel ont été séduits par le site de "la Palisse" et sa magnifique vue sur les collines et les Alpes.

Fort de son expérience de 22 ans dans les secteurs tourisme et hôtellerie, Anne réunit ses savoir-faire et réalise ici son projet : l'ouverture de trois chambres d'hôtes. Celles-ci se situent dans une aile de la maison. Une de ces chambres bénéficie de tout le confort requis pour une personne à mobilité réduite. Chaque chambre dispose d'une salle de bains et de toilettes.

Sous la véranda panoramique chauffée, les hôtes se retrouvent autour d'un petit déjeuner convivial en dégustant les produits de l'Ardèche Verte. Durant la journée, ils y savoureront un moment de détente. Les chambres calmes, lumineuses et douillettes vous invitent au voyage avec les thèmes BEIJING, MADURAI et... VOYAGES.

Anne souhaite proposer l'accueil d'une maison qui ressemble à ses occupants. Appréciant les contacts, cette activité est pour elle un régal.

Chambre d'hôtes "La Palisse"

Route de Cheval
07340 PEAGRES
Tél. 04 75 67 08 37
Port. 06 03 34 97 19

e-mail : abg.morel@wanadoo.fr

Ouvert de mai à octobre : chambres d'hôtes et petits déjeuners.

Hors saison : chambres et table d'hôtes sur réservation.





REPAS DE NOËL DES ENFANTS

Ils étaient 130 bambins à la Maison du Temps Libre pour ce joyeux repas de fête, préparé par le CAT de Roiffieux.

De nombreux parents, les membres de la commission scolaire, les employés municipaux et autres bénévoles ont assuré le service...

Bravo à tous.



JULIETTE

Ce fut le premier bébé de l'année 2004 à la maternité d'Annonay et c'est une Peaugroise !

Juliette a vu le jour le 1^{er} janvier 2004 à 3 heures 15.

Maintenant elle grandit, paisiblement, dans sa maison au cœur du village, entourée de ses parents Caroline et Mickaël (dont elle a exactement la couleur de cheveux, au dire de sa maman !) et de sa grande sœur Sarah.

Félicitons les grands-parents Dominique et Eric et l'arrière grand-mère M^{me} Claire Riboni...



JUSTINE

"Une date exceptionnelle, un événement exceptionnel..."

C'est le 29 février 2004 que Justine est venue au monde.

Justine, née à Annonay, est venue égayer le foyer de Sylvia et Fabrice Combe, domicilié à Peaugres.

Félicitations aux parents !!



CLASSE 2005/2006

Une nouvelle équipe de conscrits animera la traditionnelle vogue du village.

Cette manifestation aura lieu le 30 avril et 1^{er} mai 2004 vers le terrain de sport pour les bals. Ainsi que le 2 mai 2004, sur la place de l'église pour le fameux tir à la seille où l'on attend toute une population.

Comme chaque année, nous vous remercions d'avance de l'accueil lors de la tournée des pognes. Voici la liste de l'équipe de conscrits qui mettra l'ambiance durant ce week-end là :

Nés en 1985 :

- Chassoulier Floriane : la Besse
- Carrot Céline : la Nohérie
- Lacour Olivier : la Besse
- Moulin Rachel : la Nohérie
- Nizza Marie-Alexandrine : Praclos

Nés en 1986 :

- Calderone Vanessa : Ruisseau du Moulin
- Crozet Julien : la Fontanasse
- Guerry Florian : Ruisseau du Moulin
- Ogier Mathieu : la Fontanasse
- Perrier Anne-Laure : les Varennes
- Réa Silvio : la Nohérie.

VIE LOCALE



VOEUX MUNICIPAUX



Vendredi 9 janvier 2004, Denis Badel et le Conseil Municipal conviaient la population de Peaugres à la cérémonie des vœux : rétrospective, bilans, projets, appel au civisme, résultat de l'enquête auprès de la population, remerciements à tous les bénévoles et, bien sûr, le verre de l'amitié...

Sachez que votre présence, chaque année plus nombreuse, est un encouragement !



ADSL

Vous utilisez Internet pour votre profession,
Vous êtes adeptes des jeux en ligne,
Vous êtes un surfeur curieux... ??...
Vous avez décidé de vous y mettre !
Vous êtes comblés !
L'ADSL est arrivé à Peaugres depuis le 10 mars.

Alors tous à vos souris !!!!



OPTIQUE BOURDEAU - Optiques, solaires
OPTIQUE - Adaptation lentilles de contact
OPTIQUE - Loupes, jumelles, baromètres
OPTIQUE
OPTIQUE

Grande Rue à PEAUGRES - **04 75 32 52 40**
Ouverture le jeudi à Bourg Argental - **04 77 39 15 10**



Dossier de plans
Permis de construire - Expertise architecturale - Suivi de chantier
Etude d'urbanisme

Bruno SERRATRICE
Architecte dplg
Urbaniste

atelier.espace@wanadoo.fr

route de Praclos - BP 1 - 07340 PEAUGRES - Tél. 04 75 34 81 88 - Fax 04 75 67 32 62

5, rue de la Poste - 69970 CHAPONNAY - Tél. 04 78 96 75 33

C. du Tambourinaire - 26470 LA MOTTE CHALENCON - Tél. 06 07 19 33 48



CENTRE EST

Le service au sens propre

Collecte et traitement des déchets ménagers et industriels
Mise en place de bennes de 17 à 37 m³ - Vente de conteneurs

54, avenue Rhin & Danube - 07104 ANNONAY
Tél. 04 75 67 58 92 - Fax 04 75 67 94 48

MENUISERIE - CHARPENTE
POSE DOUBLE VITRAGE SURVITRAGE

COMBE PIERRE

«Gresseras» 07340 PEAUGRES

Tél : 04 75 34 88 46

Atelier : 12 Rue du Dauphiné - 38550 SABLONS

REPAS DU CCAS

Ils étaient 80, dimanche 25 janvier au "Domaine de Montanet" à partager le repas des Anciens. Après les agapes, ils ont vibré aux airs de Luis Mariano : Mexico, La Belle de Cadix, l'amour est un bouquet de violettes... L'opérette avait rendez-vous à Peaugres, au cœur de l'hiver !



OPÉRATION BRIOCHES

Cette année, l'opération brioches, qui s'est déroulée le 11 octobre a connu un réel succès sur notre commune, puisqu'il a été recueilli la somme de 3346,70 euros, soit une progression de 12,5 % par rapport à l'année 2002.

L'ADAPEI remercie les généreux donateurs ainsi que les bénévoles qui ont donné de leur temps pour assurer la distribution.

LA CRÈCHE HALTE-GARDERIE OUVRIRA SES PORTES À L'AUTOMNE 2004

Cette structure intercommunale - Bogy, Charnas, Colombier le Cardinal, Félines, Peaugres et Vinzieux - accueillera les enfants jusqu'à 3 ans soit en formule crèche (temps complet) soit en halte-garderie (occasionnellement).

L'investissement, subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales et l'Etat, est assuré par les 6 communes, au prorata du nombre d'habitants.

Pour notre commune il s'élève à 68 398 euros.

De plus, la commune de Peaugres voulant offrir des animations aux enfants plus grands, dans un cadre accueillant, a souhaité un espace réservé pour le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

La gestion sera confiée à une association qui se met en place, et à un comité de pilotage composé d'élus et de représentants de la CAF.

Au niveau du personnel, l'équivalent de 6 postes à temps plein est prévu.

Les travaux vont bon train. Gageons que tout sera prêt à l'automne, et que le quartier de la Mûre résonnera joyeusement du babil des tout petits, à la plus grande satisfaction des parents.

Au fait, comment allons-nous la dénommer, cette belle structure ? Si vous avez des idées, n'hésitez pas... !



GUION S.A.

*Construction Métallique
Serrurerie*

*couverture - isolation - bardage - clôture
fermeture en tous genres*

La Roche - 07340 FELINES

Tél. 04 75 34 81 38 - Fax 04 75 34 87 42



MERCEDES-BENZ

SUZUKI
AUTOMOBILES

GARAGE GUICHARD SARL

RN 2082 - 07340 PEAGRES

Tél. 04 75 34 81 47 - Fax 04 75 67 32 06



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'informations, d'animations et de rencontres pour les Assistantes Maternelles agréées et les parents utilisant ce mode de garde. Il est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales et géré par l'Association des Centres Sociaux d'Annonay.

• Pour les parents :

Informations :

- recherche d'une Assistante Maternelle agréée,
- formalités pour l'employeur,
- établir une feuille de paye,
- rémunérer l'assistante,
- bénéficier d'aides financières (AFEAMA ou Prestations d'accueil du Jeune Enfant),
- rompre un contrat de travail.

• Pour les Assistantes Maternelles :

Renseignements :

- sur leur statut,
- leurs droits sociaux,
- la formation continue,
- groupe de soutien de la pratique.

Le Relais, c'est aussi pour tous (assistantes maternelles, parents, enfants), des animations, sorties, fêtes (Noël, Carnaval, Fête d'été) qui permettent de se rencontrer et tisser des liens.

Depuis octobre 2003, c'est aussi une ou deux fois par mois, un temps d'éveil musical animé par Chantal Villien (Maison du Temps Libre).

Pour tout renseignement, contacter le Relais Assistantes Maternelles :

- les lundis et vendredis de 8h30 à 11h30
 - le mardi de 13h30 à 17h30
- au **04 75 32 40 00**.



ADMR

Aider chacun à bien vivre chez soi, telle est la mission de l'ADMR, association intercommunale de service à domicile.

Cette association créée en 1970, est rattachée à la Fédération d'Aubenas et intervient sur les communes de Boggy, Brossainc, Colombier le Cardinal, Charnas, Félines, Peaugres, Saint Cyr, Saint Jacques d'Atticieux et Vinzieux.

Elle se compose de trois entités qui forment ce qui est appelé au niveau national le "triangle d'or" :

- **Les bénévoles** : très motivées, efficaces, elles sont au nombre de huit. Elles aident les usagers à établir leur demande de prise en charge, elles assurent le suivi des dossiers, établissent le planning des aides à domicile, pourvoient à leur remplacement pendant les congés. Elles font le lien avec les financeurs : CRAM, MSA, Conseil Général... et gèrent les finances de l'association locale. Ce sont Mmes Cherpin, Linossier, Gex, Roche, Finon, Bogiraud, Rubio et Reynaud.

- **Les salariées** : elles interviennent auprès des familles et des personnes âgées selon un plan d'aide établi par le médecin. En raison de la mise en place de l'APA, cette profession a beaucoup évolué, et demande des compétences qui seront validées par un diplôme d'état, d'où un besoin important en formation. Depuis le 1^{er} juillet, le statut de "aide à domicile" leur a été attribué, et l'annualisation des salaires est un signe important de reconnaissance accordée à cette profession.

Elles ont effectué 13 115 heures de travail en 2003 et 45 091 kilomètres de déplacement.

- **Les usagers** : des familles font appel à l'association en cas de difficulté : maladie d'un parent, grossesse, maternité, séparation... Une TISF interviendra pour préserver l'équilibre familial dans ces moments là. Mais l'essentiel des usagers est composé de personnes âgées qui reçoivent le soutien des aides à domicile pour l'entretien de leur maison (préparation des repas, ménage, repassage,...) mais aussi pour le maintien de leur vie sociale : promenades, courses, conversation,... En 2003, ce sont environ 90 foyers qui ont fait appel à l'ADMR.

L'ADMR dispose aussi d'un service de télé-assistance FILIEN qui permet aux personnes âgées seules d'être en sécurité 24h/24.

L'association dans son ensemble, salariées, usagers et bénévoles remercie chaleureusement la population des communes concernées pour son aimable contribution lors de la vente annuelle de bouquets de fleurs, ainsi que les municipalités qui par leurs subventions contribuent à faire avancer la formation des aides à domicile.

Contact à Peaugres :

Françoise GEX 04 75 34 82 71

Michèle LINOSSIER 04 75 34 88 78

**ADMR, ne soyez plus solitaires
ADMR, soyons tous solidaires.**



Nous voilà installés depuis bientôt 5 ans dans notre nouvelle école. Cette année, nous sommes 87 élèves et il y a 4 classes (nous avons eu la création d'un 4^{ème} poste lors de cette rentrée scolaire).

Dans la classe maternelle de Melle Sandrine Mâzet, il y a actuellement 25 élèves, 26 si on compte Julie, la tortue !

Solange ou Annie aident l'enseignante à s'occuper des plus jeunes.

Dans la classe de Mme Nadine Toularastel, il y a 21 élèves (MS/GS/CP) le matin et l'après-midi les MS retournent travailler dans la classe de maternelle.

Dans la classe de Sébastien Boucher, le directeur de l'école, il y a 18 élèves de CE1 et CM1.

Dans notre classe (CE2/CM2), il y a 2 maîtresses : Christine Rogé et Véronique Ruebrecht. Elles travaillent chacune à 1/2 temps pour s'occuper de leurs enfants. Nous sommes 18 élèves.

Dans chaque classe, il va bientôt y avoir un ordinateur. Nous pourrons aller "surfer" sur internet pour découvrir des informations.

Avis aux cambrioleurs : ce n'est plus la peine de venir à l'école car nous avons désormais une alarme très efficace contre les voleurs !

Tous les élèves de l'école peuvent profiter, (en plus de notre petite bibliothèque qui est dans l'école) de la bibliothèque municipale qui se trouve à proximité de l'école.

Tous les 15 jours, on va chercher des livres que l'on peut lire en classe quand on a fini notre travail. Nous n'emmenons pas ces livres à la maison.

Cela nous fait plaisir d'y aller car elle est grande et il y a beaucoup de livres.

Cette année, nous faisons un projet avec Ronan, notre professeur de musique, qui vient tous les 15 jours, le vendredi matin.

Les élèves de maternelle apprennent des chansons et font des jeux avec leur voix et des

instruments de musique. Quant aux élèves de CE1/CE2/CM1/CM2, ils travaillent sur les récitations d'Aperghis. Au mois d'avril, ces élèves-là vont aller à la Presqu'île d'Annonay où ils vont faire la 1^{ère} partie d'un artiste professionnel devant un public nombreux, pour réciter leur production.

De la route, vous pouvez voir en passant devant le Safari-parc un joli mur peint avec plein d'animaux. Ce sont tous les élèves de CM1 et CM2 de la commune qui ont réalisé ce "chef-d'œuvre" ! En effet les 2 écoles se sont réunis afin de décorer ce mur d'après une proposition de la part du Safari. C'était marrant et en plus nous avons pu jouer et visiter le parc.

A l'école, on est très sportif et nous aimons à peu près tous les sports.

Nous faisons des matchs contre d'autres écoles du canton par le biais de l'association ALGOS, à laquelle adhèrent les enseignants de notre école. Par exemple les CE1/CM1 sont allés faire du basket à Sablons. Les CE2/CM2 rencontreront d'autres classes pour faire du hand-ball. Les plus petits feront de la gymnastique.

Et bien d'autres sports encore...

Et, en fin d'année, nous ferons tous une course d'orientation.

Et pour la fin d'année, nous envisageons une excursion et un spectacle auquel seront conviés les villageois.

L'Amicale Laïque s'occupe de l'organisation de la cantine et de la garderie. Elle s'occupe aussi de nombreuses manifestations sur la commune afin de récolter de l'argent pour nos différentes sorties au cours de l'année.

Les élèves de CM2



Les élèves de l'école publique



Le mur du Safari peint par les élèves de CM1 et CM2

VIE SCOLAIRE



L'AMICALE LAÏQUE

Une association énergique pour soutenir les projets de nos instituteurs.

Elle a pour but de promouvoir et d'aider financièrement les activités périscolaires grâce aux recettes de diverses manifestations :

- cartons de Noël mis chez les boulangeries de Peaugres
- concours de belote
- carnaval
- soirée dansante
- fête de fin d'année (spectacle des enfants, jeux, ...).

Cela a permis de financer les activités et sorties de nos enfants :

- sortie au musée d'art moderne à St Etienne
- sortie spectacle de Noël

- achats de matériels divers
- dons pour la nouvelle classe.

L'Amicale Laïque remercie les organisateurs du galop avec les loups pour l'achat de matériel sportif, les artisans, commerçants de Peaugres et des environs pour leur don à l'occasion du concours de belote et la mairie pour sa subvention ainsi que les parents d'élèves qui s'investissent par leurs présence et dons.

Composition du nouveau bureau :

Présidente : Chrystèle AUBERT

Vice-Présidente : Sylvie HERELIER

Trésorière : Marie FERRER

Trésorière adjointe : Christine PILI

Secrétaire : Daisy KADOUN

Secrétaire adjointe : Betty RUBY



**Réalisation de pièces et ensembles mécaniques
Entretien et réparation**

Z.A. «La Boissonnette» 07340 PEAUGRES

Tél. 04 75 32 52 30 - 06 72 94 09 17 - Fax 04 75 32 52 31

"Le Mas du Vin"



*Vins fins et spiritueux
Brasserie - Camions frigo
Bière pression*

**Z. Cle. Le Mas - 07430 DAVEZIEUX
Tél./Fax 04 75 33 43 57**

**SAFARI
DE
PEAUGRES**
ARDECHE

**2004 Le Safari
fête ses 30 ans !**

**C'est à Peaugres
et nulle part ailleurs**

A7 : SORTIE CHANAS / RN 82 - TEL : 04 75 33 00 32

VIE SCOLAIRE

✓ ÉCOLE PRIVÉE LES TAMARIS

UNE ÉCOLE TOURNÉE VERS L'AVENIR
OUVERTE À TOUS



Une garderie
dès 7 h 30
et jusqu'à 18 h 30



Quel plaisir de se promener dans les arbres !

9 classes - 13 enseignantes
■ 3 classes maternelles
■ 6 classes primaires
■ 1 poste d'Aide aux enfants
en difficultés d'apprentissage
dans des locaux entièrement rénovés.

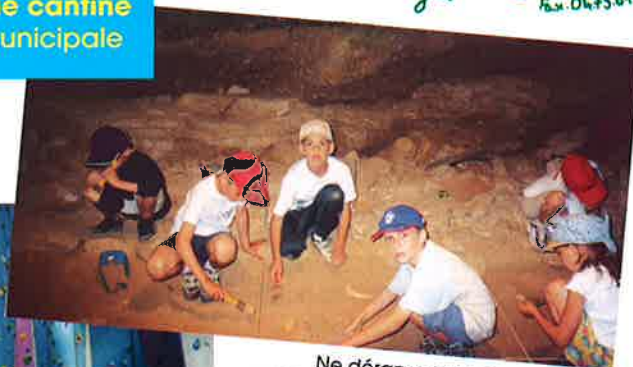
**Du personnel au service
des enfants**
■ 3 assistantes maternelles
■ 1 animateur sportif

Des intervenants
■ Jane, en Anglais : cycle 2 et 3
■ Jacques, en Sport : classes primaires
■ Ronan, en Musique : toutes les classes

Un espace récréatif exceptionnel
■ un terrain de foot
■ un terrain de basket
■ un terrain de volley
■ un arborétum
■ des aires de jeux

Des valeurs à partager
■ le respect
■ l'honnêteté
■ le partage, la solidarité :
soutien d'une mission à Madagascar
■ la valeur de l'effort
■ l'acceptation de ses limites et
la recherche de ses aptitudes
■ l'accueil de tous

**Une cantine
municipale**



Ne dérangeons pas nos jeunes
archéologues en pleine découverte...

**Un temps d'éveil religieux
et de catéchèse**
pour ceux qui le désirent

Une A.P.E.L.
Association de Parents d'Elèves
dynamique : 138 familles

Un O.G.E.C.
Organisme de Gestion compétent
au service de l'école

Les réalisations en 2003
■ ouverture d'une 9^{ème} classe
■ ouverture d'un poste d'aide aux
enfants en difficultés



Vive la grimpe !

Les activités 2002-2003

- conférences-débats
- protection de l'environnement
- découverte du patrimoine
- prévention routière
- prévention santé
- semaine du goût
- spectacles, marionnettes
- animations contes
- concert avec le chanteur Jean René : cycles 1 et 2
- tournoi de foot : cycle 3
- initiation à l'escalade : au centre Mur à Lyon
acrobranche au Parc Robinson-Pilat
- visites : Centre de Découvertes Scientifiques «Ebullisciences»
de Lyon
Safari parc de Peaugres
Ferme pédagogique de Saint-Vérant
Musée des papeteries Canson et Montgolfier
Journées «archéologie» à Soyons
Journée «archéologie» à Vienne
Le grand aquarium de Lyon
- fête de l'école, le dernier samedi de juin
- décoration d'un mur aux abords de l'aire de pique-nique
du Safari-Parc en septembre 2003

VIE SCOLAIRE



O.G.E.C.

ORGANISME DE GESTION DE L'ECOLE « LES TAMARIS »

Notre objectif reste immuable. Maintenir et améliorer les moyens matériels en limitant la participation des familles demeure notre principale préoccupation.

L'effectif de 200 élèves nécessite des aménagements et adaptations permanents.

Au cours de l'été 2003, une salle de classe et un vestiaire ont été aménagés au 1^{er} étage du bâtiment principal, suite à l'ouverture d'une 9^{ème} classe.

Un service de cantine et une garderie intégrée à l'école sont à la disposition des familles, les jours scolaires.

Composition du Conseil 2003-2004 :

Président : M. Francis DUGAND

Trésorier : M. Marc ALIBERT

Secrétaire : Mme Christine DAMON

Membres : Mme Catherine BONNET, Mme Jocelyne PONCIN, M. Victor GOMES, M. Gérard NOYARET.



A.P.E.L.

Association des Parents d'Elèves
Ecole les Tamaris

Composition du bureau :

Présidente : Corinne DUCLOS

Vice-Présidente : Sanzita GOMES

Secrétaire : Karine CROSSETTE

Secrétaire adjointe : Sylvie RIFFARD

Trésorier : Antoine PERREOL

Membres : Christiane BONNET, Christine RICHARD, Danielle DESGRAND, Gisèle TALARON, Jacques BOREL, Laëtitia BAUCE, Marie-Pierre BOUDIN, Michel GREMERET, Monique RAVINEL, Nathalie FAURE, Philippe ANJOLRAS, Philippe DUCLOS, Sophie FARRUGIA.

L'association est représentée par 18 membres et regroupe 138 familles.

Cette année de nouveaux parents nous ont rejoint.

Notre but est de promouvoir et d'aider au financement des activités extrascolaires, à l'achat de matériel pédagogique, d'abonnements, grâce aux bénéfices de nos différentes manifestations tout au long de l'année (ex. : vente de pains au chocolat tous les vendredis à la sortie de l'école). Nous remercions le comité des fêtes pour le spectacle de Noël qui a été gracieusement offert aux enfants.



RHONATEC
Rhône Alpes Technique

**Montage et maintenance industrielle
Transfert et déménagement d'usine
Installation clé en main
Rhône Alpes - France - Export**

Tél. 04.75.67.34.77 - Fax 04.75.67.34.78 - La Besse - 07340 PEAUGRES
Exploitation : Site de Grosberty - 07100 ANNONAY



SASSOLAS G.
PEAUGRES

Tél. 04.75.67.31.61

MAÇONNERIE - CHARPENTE
Restauration Villas - Piscines



Crea'tifs
Coiffure Mixte

Badel Béatrice

Rue Principale
07340 Peaugres

Tél. 04 75 67 34 22

VIE AGRICOLE



UNE ANNÉE DE DÉTRESSE POUR NOS AGRICULTEURS !

Dans la nuit du 7 au 8 avril 2003, le thermomètre affiche en moyenne sur la commune - 6°. La plupart des arbres fruitiers sont en fleurs, toute la récolte est anéantie en quelques heures par le **gel**. Les fruits que l'on peut consommer sur notre commune comme les abricots, pêches, fraises, prunes, ... sont détruits. Les exploitations ne produisant que des fruits voient leur revenu de l'année disparaître hormis pour les fruits plus tardifs dans la saison comme les pommes, poires. Les maraîchers sont aussi concernés par le gel des pommes de terre qui sortaient de terre ou qui se trouvaient en serre.

Cependant comme la plupart de nos exploitants font de la polyculture, beaucoup espèrent améliorer les autres productions.

Mais les pluies sont peu nombreuses au printemps. Au mois de juin, les agriculteurs font les foin et récoltent seulement un tiers de la récolte habituelle. Les céréales (blé, orge, colza...) n'ont pas poussé à cause du manque d'eau, la paille est quasi absente ; certains exploitants les fauchent pour donner à manger aux animaux car le coût de la moisson ne serait pas rentable. Durant l'été, la chaleur s'accroît et la canicule s'installe. La **sécheresse** fait jaunir les prés et il faut donner la petite réserve de foin récoltée aux vaches, chèvres, brebis... dès le mois de juillet, soit pour continuer de livrer du lait à la coopérative ou parfois transformer en fromages. Les agriculteurs se regroupent pour acheter du foin et de la paille. Sous ces fortes chaleurs, les raisins mûrissent très vite, s'assèchent et perdent leur jus. On commence les vendanges juste après le 15 août pour essayer de sauver la récolte restante qui est déjà diminuée de moitié. Le cru de 2003 sera sûrement excellent mais très vite écoulé du fait de la faible quantité.

Nous souhaitons que cette année 2003 reste une exception pour nos agriculteurs locaux !

Les calamités agricoles

Les agriculteurs cotisent par le biais des contrats d'assurance au fonds de calamité agricole. Les calamités sont reconnues par la préfecture par arrêté, elles permettent dans certaines situations exceptionnelles (sécheresse, gel, inondation...) d'indemniser sous forme de subventions les exploitants. En 2003, les exploitants ont effectué des dossiers «gels», «sécheresse élevage ou viticulture». Mais les règles très restrictives et précises ne permettent pas à tout le monde d'en bénéficier. A ce jour, seule l'indemnité gel a été quasi honorée par l'Administration pour les personnes concernées.

VIAL ALAIN

TERRASSEMENTS
TRANSPORT
LOCATION - T.P.

PEAUGRES
07340 SERRIERES

Tél. : 04 75 34 86 45

Fax : 04 75 67 33 21

SARL BIENNIER Bruno

Société au capital de 7500 €
SIRET n° 444 568 356 00018



Chauffage - Sanitaire
Plomberie - Zinguerie
Ramonage - Dépannage
Energies solaires - Géothermie

49, rue des Chanterelles - 07340 PEAUGRES

Tél. 04 75 32 54 98

VIE ASSOCIATIVE



PRÉSIDENTS DES ASSOCIATIONS DE DEAUGRES

ACCA
ADMR
Activités Loisirs
Amicale Laïque
APEL
Association Saint Martin
Bibliothèque Communale
Club de l'Amitié
Comité des Fêtes
Conscrits
Double Détente
Ensemble Vocal
FNACA
Football Club
Génération's Dance
Groupe Folklorique
Gym du Temps Libre
Judo Club
Kung Fu
OGEC
Préparateurs en pharmacie
Théâtre des Baladins
Nature et découverte (marche)
Tennis Club

Michaël BRIAS
Janine CHERPIN
Dominique AUDOLLENT
Christelle AUBERT
Corinne DUCLOS
Louis COMBE
Guy SERAYET
André BLACHIER
André COSTE
Céline CARROT
Chantal VIAL
Renée FAURIAT
Henri PERRIER
Didier OTTIN
Joël BERNE
Louis COMBE
Odile COSTE
Thierry NAGENRAUFT
Stéphane TRACOUAT
Francis DUGAND
Patricia DEVISE
Colette COMBE
Jean GRANGE
Stéphane VEYRE

06 62 22 24 58
04 75 34 84 16
04 75 32 51 55
04 75 34 89 86
04 75 32 50 03
04 75 34 80 03
04 75 67 30 60
04 75 34 83 35
04 75 32 05 16
06 30 84 68 17
04 75 34 89 20
04 75 34 89 49
04 75 34 83 55
04 75 67 30 02
04 75 34 81 75
04 75 34 80 03
04 75 32 05 16
04 75 67 33 75
04 75 67 33 40
04 75 34 82 70
04 75 34 88 13
04 75 34 80 03
04 75 34 81 95
06 70 20 81 11



ASSOCIATION "DOUBLE DÉTENTE"

Après avoir sommeillé quelques temps, faute d'avoir pu reconstituer un bureau, l'association double-détente redémarre petit à petit.

Un groupe de jeunes de 14 à 17 ans, désireux de faire revivre cette salle a donc pris les choses en main avec un solide soutien de la part de la municipalité. Ces jeunes, bien que très motivés, sont encore tous mineurs et ont dû trouver des adultes qui acceptent de constituer un bureau afin de permettre à l'association d'avoir une existence légale.

Une assemblée générale a donc eu lieu le 20 décembre 2003 à l'issue de laquelle il a été procédé à l'élection du nouveau bureau qui se compose ainsi :

Présidente : Mme Chantal VIAL

Trésorier : M. Gilles THIVILLIER

Secrétaire : Mme Christiane ANDRÉ

Désireux de s'engager, eux aussi, au sein de l'association, des jeunes ont été aussi élus et assumeront (même si c'est de manière plus officieuse) les rôles de :

Présidents adjoints : Elodie André et Jérémy Cotte.

Trésoriers adjoints : Gwénaél Busseuil et Anthony Ulivi

Secrétaire adjoint : Pierre-Jean Chirol

Membres : Florence Buffat, Brice Buffa, Damien Buffat, David Crozet, Jérémy Daneyrolle, Mickaël Pinto, Charly Thivillier.

- Le prix de la carte d'adhérent a été fixé à 7 euros.
- Les futurs horaires d'ouvertures sont d'ores et déjà décidés :
 - le mercredi de 14h à 17h
 - le samedi de 14h à 18h
 - le dimanche de 14h à 17h
 - plus le vendredi de 14h à 18h pendant les vacances scolaires.

Rappelons pour ceux qui l'ignorent, que le but premier de cette association est de permettre aux jeunes du village d'avoir un lieu où ils puissent se retrouver et se détendre mais il est possible également d'organiser d'autres activités : des sorties, des soirées, etc. les idées ne manqueront certainement pas...

Même si le démarrage n'est pas encore effectif à l'heure où nous écrivons ces lignes, cela ne saurait tarder et nous vous tiendrons informés. Tous les jeunes de 14 à 20 ans seront les bienvenus ! Alors nous leur disons "A bientôt !"

VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION ACTIVITÉS LOISIRS

L'association a pour but de proposer des activités diverses de loisirs essentiellement aux enfants de Peaugres et des communes avoisinantes et accessoirement aux adultes. En dehors de ses réalisations habituelles, elle reste ouverte à toute proposition nouvelle accompagnée 'des bénévoles voulant bien l'organiser.

Bureau :

Présidente : Dominique AUDOLLENT ; 216, route de Praclos 07340 Peaugres Tél. 04 75 32 51 55

Trésorière : Corinne JULLIEN ; 174, route de St Roch 07340 Peaugres Tél. 04 75 67 34 24 .

Secrétaire : Véronique FAURIAT ; route de St Roch 07340 Peaugres Tél. 04 75 32 51 45

Différentes activités :

1) Centre aéré :

Josiane AOURAGH 04 75 67 34 68

Marc TRIOLET 04 75 67 33 88

Corinne JULLIEN 04 75 67 34 24

Le centre aéré accueille à la journée les enfants à partir de quatre ans pendant l'été, juillet régulièrement, août ou les autres vacances scolaires à condition que le nombre d'enfants inscrits permette de l'organiser. Les dates exactes juillet, août, ou autres, ainsi que les conditions d'inscriptions, sont précisées en temps utiles, par voie d'affiches dans les commerces de Peaugres, de tracts dans les écoles, et d'articles dans le Réveil. Les inscriptions se font à la semaine ou à la journée de manière à répondre le mieux possible aux besoins des familles. Des activités régulières organisées par les animateurs selon des thèmes différents chaque année alternent avec des sorties plusieurs fois par semaine. Le repas de midi peut être pris selon le désir des parents à la maison ou dans le cadre du centre aéré avec bien sûr une participation financière supplémentaire. Toutes

les aides financières : Bons Vacances, Conseil Général, Comités d'entreprises sont acceptées.



2) Piscine :

Noëlle SASSOLAS 04 75 67 31 61

Véronique GARNIER 04 75 67 30 94

Marc TRIOLET 04 75 67 33 88

L'activité piscine est organisée de manière régulière. Depuis septembre 2002, les cours sont assurés par les maîtres nageurs de la piscine d'Annonay toutes les semaines en dehors du temps scolaire pendant un semestre et selon un horaire fixé par la piscine. Les enfants sont pris en charge par l'association à l'abri-bus jusqu'au retour du car. Ils sont accueillis par des bénévoles de l'association toujours aidés de deux parents. Les enfants bénéficient de 45 minutes de cours dont 10 minutes de jeu avec des maîtres nageurs.

3) Yoga :

Marie-Jo BRIAS 04 75 34 83 26

Un groupe d'une vingtaine d'adultes, hommes et femmes, suit des cours d'une heure trente tous les mercredis soirs sous la direction d'un professeur de yoga diplômé.

4) Ping pong :

Yves RIVORY 04 75 34 87 82

Entraînement tous les mardis soir de 19 heures à 21 heures à la Maison du temps Libre sous la direction de M. Goyet (jeunes et adultes).



CLUB DE L'AMITIÉ

Encore une année bien remplie, toute en tradition, avec les rencontres du mercredi : jeux de cartes et toujours les acharnés de pétanque.

Les activités se sont bien déroulées ; avec le voyage à Moudeyres, pittoresque village aux toits de chaume, puis visite du Puy en petit train.

Voyage à Ars avec visite du Musée et continuation à la basilique de Fourvière.

Une journée de détente à Mallevall avec dégustation de grenouilles ; sans oublier le gâteau des rois et le concours inter-club de pétanque.

Les personnes intéressées par nos activités peuvent nous rejoindre et se renseigner au secrétariat :

J. Champelovier 04 75 67 30 07.

Composition du bureau :

Président : A. BLACHIER

Trésorier : J. VIAL

Conseil d'Administration : R. MITTOU.



VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION SAINT MARTIN

Vous habitez Peaugres et vous avez besoin d'un local pour organiser une rencontre à but social, éducatif, culturelle ou cultuelle ? C'est à l'association Saint Martin qu'il faut vous adresser...

Cette association est propriétaire de locaux qu'elle met à disposition, tels que :

- l'ancienne école privée des garçons, située près de l'arrêt de bus du village, qui est prêtée aux jeunes de la commune par le biais de l'association "Double Détente"
- la salle Saint Jacques, sur la place de la Mairie, est mise à la disposition de la Paroisse - pour les réunions, la catéchèse, ..., des associations, du groupe de théâtre des Baladins, ou des Peaugrois pour un événement familial (vin d'honneur, réception, ... mais en aucun cas mariage).

Le bureau est composé de :

Membre de droit : Père Charles BRUNIÈRE

Président : Louis COMBE

Trésoriers : Gérard SASSOLAS et Jean-Luc CHOMEL

Secrétaires : Louis REYNAUD et Jacky RANDON.



GROUPE FOLKLORIQUE

...ET BIEN DANSEZ MAINTENANT... !

C'est ce que font tous les mercredis de 18h15 à 20h00 les 29 adhérents du groupe folklorique "Los Eclips Dancars" sous la houlette de Denis Tracol entraîneur, accompagnés par Joseph Madodu accordéoniste, tous les deux bénévoles.

Beaucoup de nouveautés en 2003 :

- **Les costumes :** ils ont été dessinés par Josiane Verney, adhérente au groupe, après de longues recherches dans les archives du musée d'Annonay et réalisés par toutes les "petites mains" qui ont du se réunir très souvent pour mener à bien cette tâche... Mais avec quel bonheur !

- **Pour ces dames :** habits de fête du Haut-Vivarais du XVIII^{ème} siècle ; caraco rebrodé de perles ou passementerie, jupe ample avec "faux-cul", coiffes brodées à la main ou incrustées de dentelles du Puy, chapetou (petit chapeau de paille fabriqué dans la région orné de bijoux en or et de rubans).

- **Pour ces messieurs :**

- gilet tissé rebrodé, sur la chemise de jour, col droit orné d'un licou de velours noir, pantalon sobre, chapeau noir arborant des rubans aux couleurs du village

- habits de muletier du Vivarais : pantalon de lainage vert, guêtres blanches ornées de 30 boutons dorés et d'un grelot, écharpe ceinture et long bonnet rouge, gilet et veste écrus. Le tout couronné d'un chapeau noir de 50 cm de large.

- **La sono** grâce à la pleine réussite de notre soirée familiale, nous nous sommes équipés d'une sono portative bien utile pour les déplacements et les répétitions...

Mais comment la transporter dans les défilés ?

Jean Gaillard et François Reynaud ont réalisé un superbe et immense panier à roulettes style "Panier Cotèir", panier en bois habillé de lances de pin qui a fait sa première sortie au corso d'Annonay.

- **L'adhésion à la FEPRAC :** Fédération de Promotion Rurale d'Art et de Culture du Haut Vivarais

Nous participerons de ce fait, le 9 mai 2004 à la grande fête qui réunira à Eclassan chorales et groupes folkloriques du Nord Ardèche.

RETENEZ DEJA CETTE DATE !

A noter que nous serons présents aussi pour la première fois au départ de la grande course cycliste l'Ardéchoise le 19 juin à St Félicien.

- **De nouveaux adhérents :**

De St Rambert d'Albon, Satillieu, Davézieux, ils sont venus nous rejoindre et les répétitions sont vraiment un grand moment de détente et d'amitié.

ALORS... PETITS ET GRANDS... SI VOUS VOUS SENTEZ DES "FOURMIS DANS LES PATTES"... VOUS SEREZ LES BIENVENUS. NOUS VOUS ATTENDONS.

Le président, c'est Louis COMBE que vous pouvez joindre au 04 75 34 80 03.



VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION DES PRÉPARATEURS ET EMPLOYÉS EN PHARMACIE DU HAUT-VIVARAIS

Notre Association vient de fêter son 20^{ème} Anniversaire.

Vingt années bien remplies à l'initiative d'un groupe de Préparateurs et Préparatrices motivés et désireux de créer des liens entre les pharmacies de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire... Vingt années avec des Soirées de Formation professionnelle dirigées par des Médecins, des Pharmaciens ou des Laboratoires ; des visites de Laboratoires, comme VICHY, BOIRON, AVENE,



Soirée 20^{ème} anniversaire le 4 octobre 2003



Laboratoires UPSA à Agen les 6 et 7 avril 2003

SERF (Prothèses de hanches et de genoux) et le dernier en date qui laisse un excellent souvenir, les Laboratoires UPSA à AGEN ; des journées mycologiques ou botaniques avec d'autres associations.

Le côté "Loisirs" n'a pas été oublié, avec des voyages touristiques : Anduze, Aven de Marzal, la Camargue, le Mastro... sans oublier les sorties de skis dans les stations alpines et la traditionnelle Galette des Rois offerte par l'Association et qui est toujours très appréciée. La participation au Festival des Vieux Métiers à Peaugres en 2000, a permis de recréer l'ambiance d'une pharmacie un siècle plus tôt, avec fabrication manuelle de suppositoires, pilules, cachets, vin de quinquina... Une réussite pour Patricia et son équipe !

Les soirées dansantes et Thés dansants permettent de "renflouer" la caisse alimentée seulement par les cotisations de la centaine d'adhérents.

La Soirée ANNIVERSAIRE aux couleurs du Mexique, a rassemblé plus de 300 personnes dans une folle ambiance et la générosité des Laboratoires, de quelques pharmaciens, et de l'Amicale, a permis à chacun d'emporter de superbes et nombreux cadeaux.

Une AMICALE dynamique qui ne demande qu'à rassembler encore plus d'adhérents pour encore plus d'activités !

Présidente : Patricia DEVISE

Impasse de La Chaux

07340 Peaugres - Tél. 04 75 34 88 13



FNACA PEAGRES BOGY COLOMBIER LE CARDINAL

L'Assemblée Générale du Comité a eu lieu le 21 novembre 2003 à Peaugres.

Le Bureau était heureux d'accueillir 2 nouveaux membres ainsi que la présence des 2 conseillers municipaux responsables de l'Association.

Donc le nombre d'adhérents est passé à 33. 17 étaient présents.

La principale préoccupation de l'assemblée fut la date du 19 mars, "Cessez le feu en A.F.N.", qui malgré la mise en place de très nombreuses plaques (rues, places, squares, etc.) est concurrencée par le 5 décembre, anniversaire de l'inauguration du Mémorial National à Paris en souvenir des disparus d'A.F.N. Nous continuerons à célébrer le 19 mars comptant sur la présence de la population.

NON au 5 décembre, OUI au 19 mars.

PS. Nous acceptons les nouveaux adhérents

Président : 04 75 34 83 55

Trésorier : 04 75 34 86 66

Le Bureau



TRAITEUR

Location de salle

Sarl TRACOULAT

PEAUGRES

Tél. 04 75 67 33 40 - Fax 04 75 67 34 16

✓ COMITÉ DES FÊTES

Après 20 ans de fêtes, un souffle nouveau.....

Beau palmarès pour toute l'équipe qui a animé le village depuis plus de 20 ans en organisant des fêtes d'envergure telles que le Festival des Vieux Métiers ou encore la Peaugrette.

Et pourtant, cette dernière année fut en demi-teinte reflétant bien l'essoufflement général et le besoin de renouvellement des cadres mais peut-être aussi des animations proposées. Une année décevante devant le peu d'engouement des Peaugrois pour des manifestations pourtant de bonne qualité. Le public ne répond plus présent, Peaugres serait-il devenu un village dortoir ? Est-ce le phénomène télé ou internet ? Est-ce que l'équipe, qui a fonctionné cette année sans secrétaire, n'est plus dans le coup ? Que faut-il faire pour faire bouger les gens qui ne viennent même pas aux animations gratuites ? Toutefois, ils savent bien nous trouver pour du prêt de matériel... !

Néanmoins, le programme 2003 fut riche avec la soirée diapos sur la Turquie, le challenge de pétanque Jean-Louis Chataigner dont ce sera la 10^{ème} édition en 2004, une soirée diapos sur le tour du monde en camping car d'une famille de la Loire, la marche et la course Galop avec les Loups, l'installation des illuminations et la matinée boudin dans le cadre du Téléthron.

Le moment fort de l'année fut le 20^{ème} anniversaire du comité le 24 mai, malheureusement gâché par la météo défavorable, une fois de plus... La visite guidée du village par les anciens a été une expérience appréciée. L'expo photos a été l'occasion donnée à chacun de se reconnaître quelques années en arrière. Le film «20 ans de fêtes» réalisé par Adrien Mellot a permis de retracer toute l'épopée du Comité des Fêtes depuis ses débuts. Enfin, lors de la soirée, 2 membres fondateurs Louis Combe et Christian Cros ont reçu la médaille d'or de la FNCOF (Fédération Nationale des Comités Organisateurs de Fêtes).

Le début de l'année 2004 a été marqué par la démission du président pour raisons professionnelles et de santé ainsi que l'annulation du Festival des

Vieux Métiers programmé début juin. Une longue page d'histoire locale vient donc de se tourner.

Le 25 février dernier, un nouveau président, André Coste déjà responsable du matériel, a été élu à l'unanimité par une équipe renforcée par 6 nouveaux membres.

2004 sera certainement une année de transition avec de petites animations à moins qu'une fête au village très locale et de dimension modeste soit organisée... !

Le Festival des Vieux Métiers reviendra-t-il en 2006 ? L'avenir nous le dira.

Le comité a trouvé un souffle nouveau et va s'employer à animer le village.

Bureau :

Président : André COSTE

Vice-présidents :

Denis MELLOT (responsable Vieux Métiers)

Louis COMBE (responsable animation culturelle)

Laurent BARBIN (responsable buvette)

Jean-Luc CHOMEL (responsable challenge pétanque)

Joël DESSEUX (responsable illuminations)

Secrétaire : Kaetitia DREVETON

Secrétaire adjointe : Pascale COMBE

Trésorier : René VIAL

Trésorier adjoint : Christian CROS

Membres : Philippe RAVINEL et

Pascal MULOT (responsables du matériel),

Nathalie BADEL, Pierre BARGUES, Christophe

BERTOIS, Alexandre BRIAS, Colette COMBE,

Thierry DREVETON, Gilles FAURIAT, Joël GAU-

THIER, Nathalie GODARD, Victor GOMEZ, Claude

JULLIEN, Charly MOKTARI, Jacky RANDON, Louis

REYNAUD, Yves RIVORY, Louis VEYRE.



D. ALLEON - V. COMBE

Assurances toutes professions

Le Vivarais - 07430 DAVÉZIEUX

Tél. 04 75 33 30 38 - Fax : 04 75 32 47 09

Entreprise régie par le code des assurances

VIE CULTURELLE



THÉÂTRE DES BALADINS

Lorsque vous lirez ces lignes la troupe des baladins aura clos sa saison 2003-2004.

Deux pièces vous auront été présentées :

La Bonne Adresse de Marc Camoletti et l'Ecole des Fan-Farons de Jacques Thareau et Francis Poulet.

A l'automne nous nous réunirons pour "potasser" de nouveaux textes et sur la scène du Théâtre de la salle St Jacques nous répèterons inlassablement pour mettre au point ces comédies qui vous seront présentées courant février.

Le Bureau :

Président :

Colette COMBE

04 75 34 80 03

Secrétaire :

Chantal MOULIN

04 75 34 81 51

Trésorière :

Corinne HERVÉ

Membres :

Alexandre BRIAS,

Elodie BELLEVÈGUE,

Renaud CELLARD,

Louis COMBE, Jocelyne CRESTAN, Marina CROZET, Alain

CHANTELAUZE, Solange GAGNAIRE, Rémi GAGNAIRE, Monique

GUERRY, Mario MOULIN, Laurent SEIVE.



Chantal, reprend quelques derniers points avant l'ouverture du rideau



BIBLIOTHÈQUE : «LE CLOS DU LECTEUR»

Vingt ans d'existence et toujours des projets...

Cette année 2004 marque les vingt ans d'existence de la bibliothèque communale. Un anniversaire qui sera fêté en octobre prochain lors de l'opération «Lire en fête».

En vingt ans, la bibliothèque c'est :

- **3 déménagements :** 1984 : installation dans un petit réduit au dessus de la mairie (à peine 10 m²) ; 1988, installation, rue principale, au rez de chaussée de la maison Clot, achetée par la municipalité et entièrement rénovée (49 m²) ; 2003, rue de l'Egalité, le rez de chaussée du bâtiment communal, qui accueille à l'étage l'école publique, est rapidement transformé pour devenir le nouvel espace de lecture (plus de 120 m²).
- **383 familles** qui, au moins une fois, ont adhéré à la bibliothèque. Au 31 décembre 2003, on comptait 138 familles à jour de cotisation. On constate une augmentation de 23 % des familles par rapport à l'année 2002.
- **121.825 livres empruntés** par les lecteurs entre le 27 mai 1984 (date de l'ouverture de la bibliothèque) et le 31 décembre 2003 (clôture de l'exercice).
- **Entre 150 et 200 livres nouveaux** achetés, chaque année, par la bibliothèque à la demande de ses adhérents et qui viennent enrichir un fond propre déjà important.
- **Plus de 850 livres B.D.P.** laissés, chaque trimestre, lors du passage du Bibliobus. La collaboration entre la B.C.P. (Bibliothèque Communale de Peaugres) et la B.D.P. (Bibliothèque

Départementale de Prêt) de l'Ardèche a débuté en 1988.

- **Deux ou trois animations** proposées, chaque année, avec des thèmes très variés.
- **une cotisation familiale** que les responsables de la bibliothèque ont souhaité modeste pour donner à tous la possibilité de bénéficier des livres.
- **une association dynamique de bénévoles** (dont certains sont là depuis vingt ans) qui s'activent pour promouvoir et partager leur passion de la lecture avec les habitants de Peaugres.

Le clos du lecteur : mode d'emploi

Cotisation : Elle est familiale (10 €)

Prêt : Chaque membre de la famille peut emprunter trois livres

Durée : Trois semaines.

Horaires d'ouverture : Lundi de 18 h à 19 h, mercredi de 14 h à 15 h et samedi de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h

Adresse : rue de l'Egalité

Composition du bureau :

Président : Guy SERAYET

Vice-Présidente : Liliane PIRAT

Secrétaire : Nicole RANDON

Trésorière : Christiane JURDIC

Membres : Josiane AOURAGH, Henriette BERT, Yvette CABECAS, Monique CAILLET (de la Besse), Monique CAILLET (de Praclos), Odile DEHAVANNE, Bernadette DUVERT, Marie-Chantal FANGET, Renée FAURIAT, Françoise GOIN, Michèle LUC, Dominique MARON, Jeannine MIOLON, Joëlle NAGENRAUFT, Annie SIRI, Odile TAVENARD et Josette TORRESIN.

VIE CULTURELLE



MELTING NOTES

Depuis octobre 2003, une nouvelle chorale est née à Peaugres.

Animé par un chef dynamique et motivé, Loïc Balay, le répertoire est varié, allant du chant du Moyen-âge à la chanson contemporaine en passant par le gospel et les airs étrangers !!...

Les répétitions ont lieu le lundi de 20h à 22h à la salle du Temps Libre. Toute personne intéressée peut contacter Loïc au 06 62 83 67 54. Aucune formation préalable n'est exigée.

Bureau :

Co-présidentes : Christiane GERMAIN

Renée FAURIAT

Trésorière : Dominique BAZZANO

Secrétaire : Otilia PEREIRA.



Madame Christiane GERMAIN

Madame Renée FAURIAT

Présidentes

ont la joie de vous annoncer la naissance de

MELTING NOTES

Nouvel ensemble vocal du bassin d'Annonay
Chef de Chœur : Loïc Balay



Association MELTING NOTES

Présidentes : Christiane GERMAIN
«Peyre Lièvre» 07340 PEAGRES
Renée FAURIAT
«Montanet» 07340 PEAGRES

Secrétaire : Otilia PEREIRA
«Les Varennes» 07340 PEAGRES

Trésorière : Dominique BAZZANO
76, Chemin Villardien - 07100 ANNONAY

Chef de chœur : Loïc BALAY
06 62 83 67 54

Répétitions
les lundis à 20 heures - salle du Temps Libre Peaugres



L'accueil, le choix, le conseil !

PEYRET G. - PEAGRES - 04 75 34 89 45



Ouvert midi en semaine

Ouvert le vendredi soir et samedi soir en hiver

6/7j en été

Pont-Martinet • 07340 Peaugres • 04 75 67 30 17

VIE SPORTIVE



GYMNASTIQUE DU TEMPS LIBRE

Léo, Robin, Manon, Camille, Mathilde, Juline, Pauline, Emeline, Estelle et Christelle, Aubane et Océane, Clara et Léa.

Ce sont les 14 enfants qui pratiquent la gym tous les vendredis soir à la sortie de l'école... Les adultes... on ne les nommera pas, ils sont 55 de 25 à 79 ans. Saluons tout de même nos trois compagnons masculins : "Roger" et les deux "Jean".

Saluons aussi Simone notre animatrice si tonique et sympathique. Les cours ont lieu à la Maison du Temps Libre le lundi de 20h à 21h, le mardi de 8h30 à 9h30 et le vendredi de 15h15 à 16h15.

Odile COSTE est la présidente ; si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez l'appeler au 04 75 32 05 16.



Groupe des enfants



TENNIS



Un petit rappel de la composition du bureau :

Stéphane VEYRE, président
Nadine DELORME, secrétaire
Patrick CAISSIE, trésorier
Daniel PIRAT, adhésion F.F.T.

Pour conclure, la saison de tennis commence le 1^{er} octobre pour se terminer le 30 septembre suivant, les cours commencent mi-septembre jusqu'à fin juin, alors si vous voulez taper dans la balle en loisir, en compétition ou encadrer dans des cours, n'hésitez plus...

Le tennis club reprend des couleurs.

Après deux années difficiles de reprise, les nuages semblent se disperser.

De nouvelles têtes :

- dans le bureau où on accueille un nouveau trésorier en la personne de Patrick CAISSIE.
- à l'école de tennis qui, avec 29 élèves cette année (18 l'an dernier) reste la plus grande priorité du club, avec un nouveau professeur P. VALLY (B.E.) qui fait l'unanimité des petits.
- au cours pour adultes, mis en place cette année, qui se déroule le samedi après-midi de 15h30 à 16h30 encadré par P. VALLY.

De nouveaux challenges «sportifs» :

- une équipe masculine est engagée pour le championnat par équipe avec entraînement le samedi après-midi de 16h30 à 17h30 encadrée par P. VALLY.
- 7 jeunes sont engagés pour le championnat individuel secteur.



GÉNÉRATION'S DANCE

Et je danse, danse, danse...

Pour la saison 2003/2004 : Rock, tango, tcha-tcha, valse, paso doble sont au programme pour les adultes ; chorégraphies modernes et country musique pour les plus jeunes.

Les cours sont animés par Jean-Luc Pollina. Venez rejoindre le cours qui vous convient :

- les jeudis de 16h45 à 17h45 pour les enfants et de 17h45 à 18h45 pour les ados.

ATTENTION : pas de cours pendant les vacances scolaires.

- Un jeudi sur deux à 20h45 pour les adultes (1^{er} niveau).

- Un vendredi sur deux de 20h45 à 22h15 pour les adultes (2^{ème} niveau).

La saison débute en octobre et finit au mois de juin. D'ici là et pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

- Véronique COURBON au 04 75 67 31 44
- Christine DAMON au 04 75 67 30 04.

Composition du bureau à ce jour :

Président : Joël BERNE
Vice-président : Georges VOLOZAN
Secrétaire : Christine DAMON
Trésorière : Véronique COURBON.

VIE SPORTIVE



F.C. FÉLINES - ST CYR - PEAUGRES

1964-2004 : le F.C. Félines - St Cyr - Peaugres va fêter cette année son 40^e anniversaire. A l'éclat de ces 40 printemps, viendront s'ajouter les 25 bougies symbolisant le quart de siècle de sa section féminine. Les 11-12 et 13 juin 2004, le club organisera un week-end festif où il sera forcément question de souvenirs et d'amitiés footballistiques, de convivialité et "d'esprit de famille", de mixité et d'intercommunalité. Toutes les valeurs qui sont le ciment de l'association depuis quatre décennies.

Encadrant cette saison un effectif dépassant les 300 licenciés, dont environ 180 jeunes de moins de 18 ans, une trentaine d'éducateurs motivés et bénévoles assurent l'initiation et la formation des footballeuses et footballeurs sur les trois terrains du club intercommunal. Parler du rôle socio-éducatif du club est donc une réalité essentielle qu'il convient d'apprécier à sa juste valeur.

Plusieurs chantiers ont été mis en place par le bureau et dans les différentes commissions : projet de pérennisation des deux emplois-jeunes (condition sine qua non à la "survie" du club) ; étude d'un projet de règlement intérieur ; mise en conformité des contrats d'assurance associatif ; mise à jour des statuts ; mise en place d'un deuxième entraînement hebdomadaire dans les catégories de jeunes, mise en place de séances spécifiques gardiens de but ; organisation de réunions d'infor-

mations avec les parents de jeunes ; projet d'extension des locaux sur le terrain de St Cyr...

Dans cette effervescence, 19 équipes représentent le club intercommunal dans les différents championnats départementaux, régionaux et nationaux. Quel que soit le niveau de pratique, les dirigeants et éducateurs du club continuent à tout mettre en œuvre pour accueillir au mieux chaque licencié, s'appliquant également à transformer en atouts majeurs les spécificités de leur association : intercommunalité - mixité - anti-élitisme.

Chacun s'accordant à reconnaître dans le bénévole un spécimen en voie de disparition, l'ensemble des acteurs du F.C. Félines - St Cyr - Peaugres invite toute bonne volonté à se manifester, même pour une aide ponctuelle. Renforcer le tissu associatif permet sans aucun doute aux trois communes de conserver leurs caractéristiques et leur esprit "villageois".

Personnes à contacter pour toutes questions concernant le club :

Didier OTTIN - Président - 04 75 67 30 02

Patricia MEYRAND - Emploi Jeune

04 75 67 34 01 - 06 86 47 37 22

Séverine DESMARTIN - Emploi Jeune

04 75 34 81 12 - 06 62 19 59 78

Féminines 1



MARCHE "DÉCOUVERTE ET NATURE"

Cette association existe depuis le 1^{er} janvier 2004 ; elle a pour but de pratiquer la randonnée pédestre le lundi après-midi.

Le rendez-vous pour le départ est fixé à 13h30 parking des terrains de tennis de notre commune.

Le 2^{ème} lundi du mois, une marche à la journée est proposée avec repas tiré du sac.

Pour les destinations plus lointaines hors de notre département, les déplacements seront éventuellement prévus en autocar.

Pour tout renseignement : Tél. 04 75 34 81 95

04 75 34 82 26

Bureau :

Président : Jean GRANGE

Vice-président : Georges VOLOZAN

Secrétaire : Daniel CHOLLETON

Secrétaire adjointe : Monique CAILLET

Trésorière : Christiane JURDIC

Trésorière adjointe : Anne-Marie VIVIEN

Responsables d'animations : Anny BERNE et

Michel CORTES



VIE SPORTIVE



JUDO CLUB

Des judokas en maillot de bain

Pour fêter l'année 2004, le club de judo a déserté les tatamis pour retrouver ses judokas en maillot de bain sur des tapis flottants lors d'une journée détente organisée pour les petits et les grands à la piscine de St Maurice l'Exil.

Cette journée ludique a bénéficié du soutien massif de tous les judokas et de leurs dirigeants, permettant ainsi de souder des liens nouveaux et de dynamiser le club.

Avec des effectifs et des résultats en constante progression, le judo club Peaugrois construit petit à petit sa place comme une association locale qui se pérennise.

En décrochant la 3^{ème} place au tournoi du 8 mai à Bourg Argental, les poussins et mini poussins ont

démontré par leur brillante prestation que l'on peut compter sur eux dans l'avenir.

Quant aux benjamins, il faut noter la belle prestation de Eddy Nagenrauft qui termine 7^{ème} au classement départemental général, ainsi que de Guillaume Pécoult qui à force de persévérance commence à voir ses efforts récompensés sur les tournois.

Composition du bureau :

Président : NAGENRAUFT Thierry

Trésorière : PAYS Monique

Secrétaire : CHIFFE Claire



A.C.C.A.

Notre association compte 63 adhérents dont 3 gardes communaux et 9 membres du bureau, bureau qui n'a pas été sans mal à se constituer après le désistement du précédent. Nous avons essayé de gérer au mieux les différentes tâches qui nous étaient attribuées, car la prise du flambeau a été tardive. Les objectifs principaux ont été atteints : pouvoir continuer à offrir à nos adhérents le territoire de Peaugres pour exercer leur passion, assurer une cynégétique des espèces et réguler celles-ci. C'est pour cela que je vous rappelle que les chasseurs qui persistent à passer outre le règlement ou qui essayent de déstabiliser le bureau, doivent changer d'attitude à défaut de voir s'écrouler ce qui a été construit avec difficultés et risquerait de mettre un terme à notre activité.

A bon entendeur merci.



Le Président

Composition du bureau :

Président : BRIAS Michaël 06 62 22 24 58

Trésorier : ROUX Fabrice 04 75 34 43 31

Secrétaire : REYNAUD Louis 04 75 34 86 80

Membres : BESSET Laurent, BUFFAT Olivier, NURY Gilles

Vice-président : FAURIAT Bruno 04 75 34 82 01

Trésorier adjoint : ROUX Serge

Secrétaire adjoint : MONTABONNET Joël



KUNG FU SHAOLIN PEAUGRES

Cours adultes kung-fu :

le mardi de 19h00 à 20h00

le jeudi de 19h00 à 20h00

Cours enfants (à partir de 5 ans) :

le mardi de 18h15 à 19h00

le jeudi de 18h00 à 19h00

L'histoire du kung-fu :

Le kung-fu est un art martial chinois, il a été instauré il y a plus de 1500 ans. C'est au temple de Shaolin dans la région du Henan que les racines du kung-fu se sont formées. Le kung-fu est la source de la plupart des arts martiaux.

Les moines du monastère de Shaolin observèrent les animaux et se rendirent compte que la nature les avait dotés de moyens de défense performants. Ils ont donc appliqué les techniques animales et ont abouti à de magnifiques chorégraphies appelées tao : le chemin en chinois.

Ces taos permettent de développer à la fois un travail physique, technique et de concentration. Grâce à ces taos, la pratique du kung-fu a pu se transmettre de génération en génération. Chaque tao - du tigre, du dragon, du serpent, ... - a une signification bien précise. Celui du dragon évoque la puissance et la force, celui du singe la ruse et celui du serpent la fluidité et la rapidité.

La pratique du kung-fu se distingue aussi par la pratique des armes traditionnelles tels que : le bâton, le nunchaku à trois branches, la lance, le sabre, l'épée, la chaîne...



Les moines shaolin en action

Le travail interne :

La pratique du kung-fu permet de développer non seulement ses facultés physiques mais aussi mentales. La prise de conscience de son propre corps dans la réalisation d'actions complexes améliore l'aisance et développe l'activité sensorielle : confiance en soi, volonté, énergie, concentration, équilibre...

La pratique du kung-fu est ouverte à tout le monde, enfants/adultes hommes et femmes. L'apprentissage est progressif et permet à chacun d'évoluer à son rythme et en toute sécurité.

Les enseignants :

Les cours sont assurés par **Olivier Sonnes** ceinture noire, diplômé instructeur fédéral et **Rahim Mohamed**, Champion international, triple champion de France, deux fois vice champion de France, membre de l'équipe de France de kung-fu, membre de la commission des passages de ceinture noire, diplômé instructeur fédéral et Club affilié à la FFKAMA, n° d'affiliation : 0380602.

Programmes des cours :

Kung-fu, self défense, travail de clefs et projections.

Etude des manèges des armes traditionnelles (bâton, nunchaku, sabre, épée, tri bâton, nunchaku en mousse pour les enfants, ...).

Tai Chi, Qi Gong, travail d'énergie interne.

Techniques de combat et combat, préparation à la compétition technique et combat.

Technique de renforcement interne et externe, préparation à la ceinture noire.

Informations et inscription :

Tél. 04 74 29 54 72 / 06 08 32 93 43

Site : <http://shaolinkungfu.free.fr>

Des cours d'essai gratuits sont proposés pour vous permettre de découvrir la discipline.

PLATRERIE - PEINTURE DÉCORATION

Sarl SEITIER

rue des Catherine - 38550 SABLONS

Tél. 04.74.84.34.09 - Fax 04.74.84.28.26



Euro-Nat, distributeur de produits biologiques et diététiques, vous propose la graine des Incas, le QUINOA :

- un trésor pour la santé,
- une sublime alliance de saveurs,
- un espoir pour demain en aidant les paysans boliviens à maintenir un niveau de vie décent.

Vente exclusive en magasins diététiques et de produits biologiques.

Euro-Nat S.A.

Z.A. La Boissonnette - 07340 PEAUGRES





PREMIER PRIX CYCLISTE DE LA VOGUE

Dimanche 2 mai

Avec le soutien du Comité des Fêtes, l'Union Cycliste de Pélussin organise le premier prix cycliste de la vogue, dimanche 2 mai à Peaugres.

Les minimales (13-14 ans) s'élanceront à 14h pour 5 tours d'un circuit de 6,8 km tracé dans la plaine. Départ et arrivée se feront sur la route Peaugres - Colombier le Cardinal, 400m après le carrefour qui laisse à gauche la route d'Artruc. Le parcours, relativement plat, va presque à Colombier, tourne à gauche, passe au Bois, à Bayard, tourne à gauche avant Boggy, traverse Bras pour revenir vers Peaugres et tourner à gauche pour repartir vers Colombier.

Les cadets suivront à 15h30, pour 9 tours.

Le matin, déjà, l'Union Cycliste de Pélussin organisera des sprints pour les cadets, dans le cadre de la "détection des Pistards". Cette épreuve se disputera sur une ligne droite de 600m, entre Peaugres et Colombier le Cardinal. Le spectacle sera gratuit. Un speaker commentera chaque passage.

La circulation sera réglementée sur ce tronçon le matin, par arrêté préfectoral. L'après-midi, la circulation sera autorisée uniquement dans le sens des coureurs, de 13h50 à 17h45. Le stationnement se fera en priorité à Peaugres.

Les volontaires pour participer à l'organisation peuvent se manifester auprès d'Yves Rivory, au 04 75 34 87 82.



GALOP AVEC LES LOUPS

Un club d'athlétisme reprend le flambeau

Après quatorze éditions de La Peaugrette, puis de Galop avec les loups, la course à pied de Peaugres prendra un nouveau visage le 11 novembre 2004. Le Comité des Fêtes passe en effet le flambeau au club d'athlétisme Entente Annonay Car Rhodia. Le président M. Alix et l'entraîneur Christian Chalencon entendent maintenir le même programme (sauf la marche, que devraient reprendre, ensemble, les deux écoles de Peaugres).

Trois courses enfants et le fameux 12 km qui traverse le château des Célestins, puis le parc à pied du Safari, sont inscrites sur les calendriers officiels. L'EACR aura besoin de bénévoles et fera appel aux habituelles associations, avec lesquelles les bénéfices seront distribués.

La dernière édition portée par le Comité des Fêtes fut une réussite : 425 marcheurs le 9 novembre, 520 coureurs le 11 novembre et toujours une mobilisation massive des Peaugrois. Des champions de roller-street ont animé le complexe sportif, grâce à Sébastien et Adrien Mellot.

Depuis, les piliers de l'organisation (Pascale Combe, Guy Despinasse, Joël Gauthier, Charly Moktari, Christian Cros, Victor Gomes, Yves Rivory) se sont réunis pour distribuer l'argent récolté en 2003, et restant sur le compte spécial de la course. Plus de 5000 euro seront répartis aux associations et aux écoles pour faire faire du sport aux enfants. A noter que 1000 euro ont été affectés pour le premier grand prix cycliste de Peaugres, prévu le 2 mai 2004, et 150 euro pour les cyclotouristes annonéens, dans le cadre de leur action pour les non-voyants et handicapés.

Des justificatifs seront exigés des associations bénéficiaires. Les sommes non justifiées fin août seront redistribuées aux associations plus coopératives.

Ainsi s'achève, pour le Comité des Fêtes, une grande et belle aventure. La Peaugrette et Galop avec les loups ont animé le village, incité à faire

du sport, apporté un coup de pouce financier aux écoles et associations (plus de 240 000 F versés en 13 ans), lancé des ponts vers les communes voisines, donné une bonne image de Peaugres. Dommage que la relève n'ait pas été là localement pour aller plus loin. Au moins peut-on espérer vivement que l'appel automnal de l'EACR sera entendu... pour que les enfants puissent courir encore longtemps les 11 novembre à Peaugres.

Survol des classements 2003

12 km : 1. Laurent Emiot (EAC Rhodia) - 2. Mohamed Lantri (ASPTT Valence) - 3. Emmanuel Meyssat (EACR) - 4. Nicolas Sapet (EARP Romans) - 5. Christian Cazorla (EACR)... 19. Jean-Claude Deloche (Peaugres) - 40. Gwenael Busseuil (Peaugres) 2^e cadet 46. Philippe Janas - 179. Cédric Cortès - 199. Rémi Deygas - 209. Alain Pays - 246. Michel Cortès - 249. Karine Petit Desgrand - 250. Pierre Jean Chirol - 257. Pierre Cotte - 272. Claude Grenier - 281. Florian Bouix - 288. Louis Meygrand - 328. Cindy Gagnaire - 333. Thomas Chomel - 347. Françoise Gex - 373. Danièle Beigne - 385. Christian Beigne - 388. Luc Berger - 389. Odile Tavenard - 389. Chantal garnier (407 classes)

3 km : 1. Farid Kara (Annonay) - 2. Adrien Hoibian (Annonay)... 9. Sylvain Besset - 20. Corentin Houpert - 36. Benoît Lachal - 37. Pierre-Etienne You - 43. Yoan Gagnaire - 47. Adrien Houpert - 49. Marie-Anne You - 50. Bastien Jardinier - 52. Sandra Garnier - 56. Julie Ravinel - 58. Marie Chalton (61 classes)

1,8 km : 1. Benjamin Vernet (Talencieux) - 2. Samih Mezgueldi (Annonay) - 3. Jean You (Peaugres)... 12. Gatién Rivory - 31. Clément Gomes - 37. Antonin Jay - 38. Tony Richard - 46. Florent Bosc (52 classes).

Bénévoles puis coureurs et encore bénévoles : une journée bien chargée... N'est-ce pas ?



Odile Tavenard



Chantal Garnier



Pour la course de Peaugres, on aime bien se déguiser !



QUAND LES ANCIENS RACONTENT...

...L'HISTOIRE DU VILLAGE AUX PLUS JEUNES, C'EST UN MOMENT D'EMOTION INTENSE

Thérèse Royet, Louis Bodet, Louis Garnier, Louis Veyre, Marius Chomel, Edmond Daneyrolle, Roger Sonnier, Henri Perrier... Ils ont tous répondu oui à l'invitation d'Yves Rivory pour raconter avec enthousiasme l'histoire locale de Peaugres, l'histoire de chaque maison, de chaque ruelle auxquelles se rattachent des hommes ; la petite histoire si savoureuse que l'on se transmet oralement mais qu'il faudrait à tout prix écrire pour qu'elle ne tombe pas dans l'oubli. Ecoutez plutôt !

Savez-vous que les ancêtres de la famille Boudier étaient producteurs de graines ? Habiles jardiniers ils cultivaient les légumes, faisaient sécher les graines, les passaient au vanoir, les conditionnaient en petits sacs et les vendaient dans les marchés locaux ou chez eux. On se souvient encore des fameux petits tiroirs étiquetés au nom de chaque graine qui occupaient les rues de leur point de vente.

Savez-vous que dans cette même rue Mr Valentin était marchand de peaux de lapins et réunissait les croûtes de chien bien utiles pour les tanneries annonéennes. Que Mr Clot à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque tenait un bureau de tabac vendu en vrac et qu'il était aussi distillateur ? Que Mr Courant exerçait comme charcutier allant chez les paysans tuer le cochon et préparer leur charcuterie pour l'année ; il était aussi fabricant de chaussures. Qu'un tailleur de vêtements pour homme Mr Pierre Seux et son fils faisaient aussi office de barbier coiffeur.

Savez-vous que dans cette même rue il y avait un maréchal ferrant, un boucher ; on peut voir l'anneau où étaient attachés les bœufs de Pâques. Ce Mr Gustave Perrier transportait également, avec ses chevaux les pierres de la carrière du village pour faire le cylindrage des routes.

Ici c'est la maison du garde champêtre qui était également croque-mort et faisait du cinéma ambulant. Là, c'est le tailleur de pierres dont l'épouse "la Lisa" était clocheron : 3 fois par jour elle sonnait l'angelus, le dimanche c'était les 3 coups... et puis les mariages et les funérailles. Que d'escaliers pour arriver au clocher ! Elle faisait aussi de grandes lessives chez les gens du village, allant rincer au bassin ou au ruisseau. Savez-vous que la salle St Jacques était "café-épicerie-bar". Que la maison des demoiselles Alléon était occupée par les frères maristes qui enseignaient aux garçons du village, qu'à la place de la mairie et de l'ancienne école publique c'était une ferme ?



Que la petite maison avec son escalier extérieur face à l'entrée de l'école les Tamaris était celle d'un tisserand Jean Magnard qui récoltait le lin, le filait et fabriquait le fameux étoffe bis. Son épouse était la sage-femme du village. Deux refuges appelés "la

maison du pauvre" accueillait sans-abris et mendiants pour la nuit, l'un sur la place, l'autre route de Praclos.

Dans le quartier du Pont des chèvres c'était Mr Varret le sabotier qui fabriquait sur mesure et teignait en noir pour ces dames. Sur la grande route près du ruisseau c'était un marchand de bestiaux et "chevillard" qui détaillait les bêtes en quartiers après les avoir lui-même abattues.

Tout près encore la laiterie de Mr Germain qui ramassait le lait dans les fermes, faisait les fromages qu'il allait vendre aux marchés voisins. Et puis le fabricant de briques dans l'actuelle maison Daneyrolle qui cuisait sa production dans un four situé route de Colombier. On disait "aux sagnes" ou "aux briques" justement.

L'actuel "bon gîte" est, à lui seul, toute une histoire : l'ancienne bâtisse était un café sur lequel furent bâties une grande remise, des écuries et des granges, deux grands portails ouvrant aux extrémités.

C'était un relais pour les transporteurs de marchandises : tissus, vins, épicerie ; les cochers mangeaient à l'auberge et y achetaient un picotin d'avoine ou une botte de foin pour leurs chevaux. C'est aussi dans cette remise que avant la Salle St Jacques, les jeunes jouaient leurs "scéances récréatives".

On pourrait écrire aussi l'histoire de l'église, de la fontaine, de la place, celle des hameaux des châteaux ou maisons fortes de la commune, celle de St Martin patron de Peaugres, celle des hommes plus ou moins célèbres, celle des différents métiers de l'agriculture.

Cela demanderait de rencontrer les anciens, de les écouter, de fouiller les archives, les greniers et les tiroirs mais quelle richesse pour tous !

On se prend à rêver qu'une équipe de passionnés, amoureux de leur terroir, du passé plus ou moins connu de leur village, friands de la petite histoire locale, se mettrait au travail, ensemble pour fixer à tout jamais sur le papier ce que fut la vie autrefois à Peaugres.

ET SI CE RÊVE DEVENAIT RÉALITÉ ?!?!

Pour que ce rêve devienne réalité faites vous connaître.





PEAUGRES : QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES...

A l'époque gallo-romaine, la communauté de Peaugres s'appelait, en latin, "Prologus", devenu "Villa de Prologo" (1271, testament d'Aymar de ROUSSILLON, seigneur d'Annonay). Le toponyme de "Peaulgre" était apparu, en 1464, dans les Estimes, documents financiers de l'époque, avant de devenir, peu à peu, "Piogres", puis "Peaugres".

Au religieux, il y avait, à Peaugres, dès la fin du 13^{ème} siècle, un très modeste prieuré bénédictin, dépendant du puissant ordre de Cluny (Saône-et-Loire actuelle), mais relevant, plus directement, en 1303 par exemple, du prieuré de Manthes, près de Moras, en Dauphiné ; en cette année-là, on sait que sa maison, située à l'arrière de l'église actuelle, "pratiquait l'hospitalité, l'aumône et le service divin, dans de bonnes conditions."

En 1476, le même prieuré, dit "de Saint-Martin-de-Peaugres", fut uni au monastère des Célestins de Colombier, fondé en 1361. C'est ainsi que l'ancienne paroisse de Peaugres (et son église, bâtie entre les 13^{ème} et 14^{ème} siècles ?) comprit, pendant longtemps, et encore au début du 19^{ème} siècle, le monastère de Colombier, et "les châteaux de Bayard, de La Mûre, et de Marcland" ; elle dépendait, comme tout le nord du Vivarais, de l'archevêque de Vienne, et, plus directement, de l'archiprêtre d'Annonay.

Au temporel (le pouvoir civil), Peaugres fut, dès le 13^{ème} siècle, un fief des seigneurs d'Annonay, les

ROUSSILLON ; ce pouvoir fut ensuite partagé avec le prieur des Célestins (1376). Dans ces époques antérieures à la Révolution de 1789, il est très difficile, en quelques lignes, de faire la part de ce qui revient en propre, aux prérogatives du prieur (régulier), du curé (séculier), et du mandement d'Annonay (civil) ; quel imbroglio !

Mais quelques épisodes ponctuels, reflets de l'histoire générale de France, ont marqué le village de Peaugres. C'est ainsi qu'il n'est pratiquement jamais cité pendant les guerres de religion entre catholiques et protestants, qui ont, pourtant, ensanglanté la région annonéenne autour de 1560-1590. Par contre, deux fléaux, non moins terribles, survinrent au cours des années 1585-1590 : la famine d'une part, condamnant nos aïeux à se nourrir de glands, de racines et d'herbes sauvages, et la peste d'autre part, terrible maladie contagieuse qui fit mourir plus de la moitié de la population du plateau d'Annonay...

Et pourtant, les plus forts survécurent, puisque le cadastre de 1593 laisse apparaître une population d'environ 600 âmes. De 1637 à 1792, c'est à travers les registres paroissiaux, ancêtres des registres d'état-civil créés pendant la Révolution de 1789, que l'on pourrait suivre les vicissitudes de la communauté peaugroise : démographie, mouvements de population, vieux métiers, évolution des domaines agricoles...



Les excès de la Révolution furent sanglants, à Peaugres comme ailleurs, entre 1792 et 1794, mais eurent, semble-t-il, pour auteurs, des "étrangers" venus de bourgades voisines ; les habitants de la commune, peu belliqueux, cachèrent, d'ailleurs, plusieurs prêtres, pendant les années où l'exercice du culte catholique fut interdit.

C'est à partir de 1792, au moment de la création des départements (le Vivarais devint l'Ardèche), des cantons, et des communes, que celles-ci prirent, constitutionnellement, la succession des paroisses, et que le premier maire de Peaugres fut nommé : M. Pierre ARTRU ; la mairie occupait déjà le même emplacement, et la liste de ces successeurs est connue (Bulletin Municipal de 1985).

Quant au bâtiment de l'église, si l'on ne connaît pas la date, de la construction du premier lieu de culte (14^{ème} siècle ?), on sait que c'est à partir de 1845 qu'il fut inclus dans celui que nous connaissons, beaucoup plus long (30 mètres). Placé sous le vocable de Saint-Martin, comme celui de Peyraud, et de Boulieu, il a, depuis bénéficié de nombreux aménagements.

L'évolution de la population de la commune de Peaugres est intéressante à noter : 600 habitants en 1593, 931 en 1831, 1009 en 1861, 654 en 1975, 1028 en 1982, 2031 en 2004 ; elle est, actuellement, la commune la plus peuplée du canton de Serrières.

Quelques dates montrent l'évolution constante des équipements, et des lieux d'animation, publics ou privés, dont elle a bénéficié :

- 1839 : création de la grande rue actuelle ;
- 1872 : emplacement actuel du cimetière ;
- 1957 : début de l'adduction de l'eau du Rhône ;
- 1974 : ouverture du parc animalier (safari-Parc) ;
- 1981 : inauguration de la "déviations de Peaugres" ;
- 1987 : inauguration de la Maison du Temps Libre
- mai 1992 : première fête des Vieux Métiers ;
- septembre 2002 : commémoration du cent-cinquantième de la naissance de l'écrivain Paul BOURGET (1852-1935) : la quasi-totalité de son ascendance paternelle est de Peaugres (La Besse) et de Savas ; il fut élu à l'Académie Française en 1894, âgé seulement de 42 ans !



Cette photo daterait environ de 1905. Bien difficile n'est-ce pas d'y reconnaître le cabinet médical de Peaugres. La façade principale donnait alors sur l'école Les Tamaris derrière l'église. La propriétaire était Marie-Euphrosine MAGNARD dite "Rosine" en haut à gauche, à droite sa soeur Jeanne-Marie et au centre le mari de celle-ci Antoine CHOMEL. La quatrième personne est inconnue.

La petite histoire de Peaugres est un élément du puzzle constituant la grande histoire de France ; méritant un développement conséquent, elle montrerait l'éternel passage d'une génération à une autre, sans jamais tirer un trait sur la précédente.

Comme l'a écrit Albert CAMUS : "Notre génération sait qu'elle ne refait pas le monde mais sa tâche est peut-être plus grande ; elle consiste à empêcher le monde de se défaire".

Michel FAURE
(Annonay)



157. - PEAUGRES (Ardèche). - Pont des Chèvres



ILS ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DU VILLAGE

Emile GAGNAIRE

A la mort de son père, alors qu'il n'a que 16 ans il prend en charge la boulangerie qui est aussi la station d'essence du village et le dépôt de fruits des producteurs locaux.

Sa voiture, la première du village, a souvent été sollicitée pour conduire les futures mamans à la maternité ; elle servait aussi pour la tournée du pain dans les villages environnants mais on se souvient, dans sa famille que, pendant les restrictions dues à la guerre, c'est le cheval ou l'âne du voisin Basile qui assurait cette tâche.



Pascal BRIAS

Le bulletin municipal de l'an 2000 réservait une de ses pages historiques au 150^{ème} anniversaire de la boulangerie Brias. Pascal né en 1922 y était cité après Pascal-Louis son père et Jean-Antoine son grand-père.

Il évoquait alors ce temps où " l'eau était tirée au puits, le four chauffé au bois... on faisait des gros pains qui étaient pesés par la boulangère..."



Marcel BLACHIER

Marcel Blachier a exercé le métier de charbonnier à St Cyr... et son art il l'a partagé avec beaucoup de plaisir au festival des vieux métiers.



Célie SAGNOL

"Chez la Célie" c'était le rendez-vous de la jeunesse de Peaugres. Elle tenait un bar à l'emplacement de l'actuelle boucherie ; c'est souvent dans la cuisine qu'on s'y retrouvait pour regarder une des toutes premières télévisions dans le village... et on y était si bien que certains farceurs allaient même jusqu'à reculer les aiguilles de la pendule pour gagner un peu de temps.

C'est avec courage que, de 39 à 45, Mme Sagnol fait tourner seule le bar alors que son mari, également maréchal-ferrant est prisonnier de guerre. Le local, auparavant, fut le commerce "boulangerie

épicerie café" de Mr Joanny COMBE qui cessa son activité en 1920, ensuite la cuisine servit de première agence postale, le café restant fermé jusqu'en 1928 où Emile Daneyrolle l'a acheté. Il fut tenu par cette famille jusqu'en 1985.

Sur la photo, Célie est accompagnée des ses 2 fils Edmond et

Maurice Daneyrolle nés d'un premier mariage.



Des hommes nous quittent, des pages se tournent !

PHARMACIE D. GAUTHIER

Le Village

Lotissement «Chanterelles»

07340 PEAGRES

du lundi 14h30 au samedi 12h00

Tél./Fax 04 75 67 32 91

HORLOGERIE BIJOUTERIE

Ets MONTAGNE

Articles Cadeaux

Atelier de réparation

37, Av. Gabriel péri - 38150 ROUSSILLON

Tél. 04 74 86 25 51





LES ANNÉES EN QUATRE

1534 : La sécheresse fut extrême et presque universelle, de telle sorte que les sources des rivières et des fontaines tarirent entièrement. Les raisins se desséchèrent et le vin s'aigrit. Ainsi appela-t-on, cette année, dans le pays : l'année de vins rôtis.

1544 : Le nombre des religieux Célestins s'élevait à vingt deux, dont dix huit prêtres et quatre frères servants.

1574 : Nous sommes en plein cœur des guerres de religion. Ce qu'il y avait de plus important, à Peaugres, c'était le château de la Mûre. En 1574, la Mûre fut prise par de FAY, Seigneur de Peyraud, chef des Protestants. Celui-ci se livra aux plus horribles cruautés sur les paysans, pour leur prendre de l'argent. Après un mois d'occupation, il se retira à la nouvelle de l'approche des troupes catholiques de Saint Chamond et d'Urfi qui arrivaient par Serrières.

1794 : Arrivée du Curé ANASTASE. Il était un religieux du monastère de Sainte Croix en Forez. Son véritable nom était Louis BARET. Il fut le premier prêtre qui administra les secours religieux d'une manière régulière aux fidèles de Peaugres après la Terreur. Le Père ANASTASE rouvrit les registres paroissiaux à la date du 22 décembre 1794. Il cessa de les signer à la fin de 1795. Il reviendra à Peaugres dans les temps meilleurs pour y exercer à nouveau ses fonctions de Curé. Cette même année, la commune était constituée, à peu près sur les bases qui la régissent aujourd'hui. Elle avait à sa tête un Maire et un conseil général. Le premier Maire de Peaugres fut Monsieur ARTRU, dit Pierrot de la Besse.

1804 : Le père ANASTASE, avec lequel nous avons déjà fait connaissance, est transféré de la cure de Brossainc à celle de Peaugres au mois de janvier 1804. Il loge dans les bâtiments de la cure actuelle. Ces bâtiments étaient alors utilisés jusque-là pour un débit de boissons. La cure (maison d'en face, actuellement la maison de Louis VEYRE) avait été brûlée pendant la révolution.

1814 : Henriette MAUDRIN, en religion Sœur Colette, arrive à Peaugres afin de s'occuper de l'éducation de la jeunesse. Elle était née à Boulieu en 1796.

1824 : Monsieur GALLEY se voit confier la fonction de Maire en remplacement de Monsieur VALANCONY.

1844 : Le cimetière qui entourait l'église est déplacé à la Mûre.

1904 : A la suite des élections municipales du 1er et du 8 mai, le conseil élu se réunit le 15 mai pour désigner le Maire. Monsieur Auguste BADEL est élu maire avec la majorité des voix. Monsieur Antoine ROYER est proclamé premier adjoint.

1934 : Le conseil municipal réunit le 15 Août, à 8 heures, adopte la réparation de la toiture de l'église pour la somme de 12.000 francs.

1944 : Les embuscades avec les Maquisards et la Milice (les collaborateurs des Allemands) se font de plus en plus fréquentes. L'histoire retiendra celle qui s'est déroulée au petit matin du 19 juin : Le P.C. de la Résistance installé à Annonay (actuellement le foyer Saint Charles) téléphone à la boulangerie GAGNAIRE. Il demande d'informer les Maquisards qui campent depuis quelques jours près de Praclos, de l'arrivée par la côte de Serrières d'un escadron de la Milice Lyonnaise. Peaugres, encore plongé dans la nuit, est réveillé par une vive fusillade. Une escarmouche entre les Maquisards et la Milice allait se terminer dans un bain de sang. Côté Milice, le nombre des victimes est considérable, les rescapés se voient contraints de faire demi-tour. Côté Maquisards, on déplore la mort de Marius, René GARNIER, né à Annonay, le 28 Août 1919.

1954 : Au recensement de 1954, la commune de Peaugres comptait 591 habitants. Recensement effectué entre le 10 et le 30 mai.

1964 : Les deux écoles privées (celle des garçons et celle des filles) se regroupent pour former l'école privée mixte.

1974 : Ouverture du Safari parc (seulement la partie visite en voiture).

1984 : La toute nouvelle commission municipale « Sports et Loisirs » donne un nouvel élan associatif dans la commune. Plusieurs associations verront le jour avec notamment : le comité des fêtes, la bibliothèque, le théâtre des Baladins, le tennis club... Le 27 mai, ce sera le retour des fêtes populaires avec une grande première à Peaugres : courses de cochons sur brouettes... C'est également la sortie du premier bulletin municipal.

1994 : La commune compte plus de 1500 habitants. - Le 6 juillet, à la maison de retraite de Serrières, madame Gustavie BOUDIN née CARTALLIER fête son centenaire. Elle était née, il y a un siècle et trois jours exactement, à Peaugres. La municipalité avec à sa tête Louis GARNIER, Maire, des membres du C.C.A.S., des amis et les membres de sa famille (cinq générations) n'ont pas manqué de fêter l'événement. Il semblerait que Madame BOUDIN soit la première personne centenaire de la commune. - La maison REYMOND, située à l'angle de la rue principale et de la route de Praclos est démolie pour permettre l'aménagement de ce carrefour particulièrement dangereux. - Premier festival des Vieux métiers. - Dimanche 3 juillet, après la messe de 10 heures 30, il y avait foule à Peaugres pour l'inauguration de la place des anciens combattants.

Guy SERAYET



**Plus de 30 ans
à votre service**

**Chauffage central
Climatisation
Zinguerie - Gouttière ALU
Sanitaire - Adoucisseur d'eau
Solaire - Géothermie**

20 Route de Maclas - La Croix Blanche
07340 FELINES - Tél. 04 75 34 83 47





Maison de M^{lle} Augustine BOUDIN doyenne de Peaugres
(née en août 1900)

J. PIAT
01/04